

Stoumont Infos



© Domy Livet



CHARTRE EN MATIÈRE
D'OCTROI D'UN PERMIS
D'URBANISME **p.6**



A LA SAINTE CATHERINE,
TOUT BOIS PREND
RACINE ! **p.17**



JOURNAL DE
LA JEUNESSE
p.38

Septembre 2026

BULLETIN COMMUNAL

Administration communale de Stoumont

Route de l'Ambève 41 - 4987 STOUMONT
080/29.26.50 ✉ administration.communale@stoumont.be
www.stoumont.be

Collège communal

Didier GILKINET

Moulin du Ruy 87
✉ didier.gilkinet@stoumont.be

État civil / Population / Sécurité / Finances / Ressources Humaines / Communication / Gouvernance / Tourisme / Jumelage

Philippe GOFFIN

Rahier 52
✉ philippe.goffin@stoumont.be

Travaux / Production, Distribution et Assainissement de l'Eau / Cimetière / Chemins & Sentiers / Cultes / Environnement / Biodiversité / Énergie

Vanessa LABRUYÈRE

Chevron 56
✉ vanessa.labruyere@stoumont.be

Urbanisme / Aménagement du territoire & Mobilité / Logement / Patrimoine communal / Sports / Culture / Vie Associative / Bien-être animal

Alexandre RENNOTTE

Chession 77
✉ alexandre.rennotte@stoumont.be

Patrimoine forestier / Chasse et Pêche / Agriculture et Ruralité / Développement économique / PME / Jeunesse et Aînés

Yvonne VANNERUM

Moulin du Ruy 22
✉ yvonne.vannerum@stoumont.be

CPAS / Affaires sociales / Enseignement / Enfance / Petite enfance / Bibliothèque / Commerce équitable

BOURGMESTRE

0474/97.82.33

1^{ER} ÉCHEVIN

0472/65.63.01

2^E ÉCHEVINE

0498/52.60.48

3^E ÉCHEVIN

0473/87.02.64

PRÉSIDENTE CPAS

0473/58.89.03

Conseil communal

- **Albert ANDRE** (VE) PRÉSIDENT
La Gleize 18 0495/11.36.88
- **Hugo SNACKERS** DIRECTEUR GÉNÉRAL
080/29.26.60

Membres du Collège communal :

- **Didier GILKINET** (VE)
Moulin du Ruy 87 0474/97.82.33
- **Philippe GOFFIN** (VE)
Rahier 52 0472/65.63.01
- **Vanessa LABRUYÈRE** (VE)
Chevron 56 0498/52.60.48
- **Alexandre RENNOTTE** (VE)
Chession 77 0473/87.02.64
- **Yvonne VANNERUM** (VE)
Moulin du Ruy 22 0473/58.89.03

Conseillers communaux :

- **Coline SERVATY** (VE)
Bierleux-Haut 7 0497/50.47.47
- **José DUPONT** (SD)
Rahier 109 0475/36.71.97
- **Sébastien LAMBOTTE** (SD)
Chauveheid 30/7 0476/34.75.78
- **Nathalie GÉRARD** (SD)
Chauveheid 39 0477/88.51.41
- **Francis BASTIN** (SD)
Xhierfomont 44 0476/35.59.35
- **Stéphan GODART** (SD)
Moulin du Ruy 88 0484/84.44.28
- **Fabienne LOMBA** (SD)
Chevron 26 0476/50.50.72

Conseil de l'Action Sociale

- **Yvonne VANNERUM** (VE) PRÉSIDENTE
Moulin du Ruy 22 0473/58.89.03
- **Valérie SIMON** DIRECTRICE GÉNÉRALE CPAS
080/29.26.85

Conseillers CPAS :

- **Hindatou LY** (VE)
Bierny 17/1 0492/52.41.42
- **Eric DECHAMP** (VE)
Moulin du Ruy 84/1 0497/23.38.41
- **Pierre THIMUS** (VE)
Monthouet 2 0495/50.80.45
- **Marylène LAFFINEUR** (VE)
Hasoumont 53 0496/92.23.30
- **Jurgen BEHLING** (SD)
Borgoumont 71 0478/90.62.83
- **Claudine GABRIEL** (SD)
Roanne-Coo 33 0496/78.45.47
- **Mélanie GÉRARD** (SD)
Wérimont 9 0495/79.80.04
- **Pol PIRON** (SD)
Rte de l'Ambève 47 0470/84.46.34

VE : Liste VivrEnsemble

SD : Liste Stoumont Demain

E-mail des Conseillers communaux et CPAS

prenom.nom@stoumont.be

Services Communaux

Directeur général - Planu

- **Hugo SNACKERS** 080/29.26.60
✉ hugo.snackers@stoumont.be

Assistant Direction

- **Arthur TROCH** 080/29.26.65
✉ arthur.troch@stoumont.be

Directeur financier

- **Jordan HALIN** 080/29.26.82
✉ jordan.halin@stoumont.be

Population - Etrangers

- **Colette GOFFIN** 080/29.26.50
✉ colette.goffin@stoumont.be
- **Muriel BERKENBOSCH** 080/29.26.53
✉ muriel.berkenbosch@stoumont.be
- **Florence CALIFICE** 080/29.26.50
✉ florence.califice@stoumont.be

Agent constatateur

- **Abdenbi FAKHAKH** 0472/19.13.81
080/29.26.51
✉ abdenbi.fakhakh@stoumont.be

Assainissement

- **Patricia EVRARD** 080/29.26.62
✉ patricia.evrard@stoumont.be

Agent technique Travaux

- **Philippe VOITURON** 080/29.26.54
✉ philippe.voituron@stoumont.be
- **Charlotte BRAHAM** 080/29.26.55
✉ charlotte.braham@stoumont.be

Urbanisme

- **Ann-Sophie MOËS** 080/29.26.56
✉ ann-sophie.moes@stoumont.be
- **Laetitia Taelman** 080/29.26.56
✉ laetitia.taelman@stoumont.be

Comptabilité

- **Nicole MARVILLE** 080/29.26.58
✉ nicole.marville@stoumont.be

Etat civil - comptabilité

- **Patricia CREMER** 080/29.26.59
✉ patricia.cremer@stoumont.be

Eau

- **Delphine TRIBOLET** 080/29.26.61
✉ delphine.tribolet@stoumont.be

Enseignement - Police - Comm.

- **Odile TROCH** 080/29.26.67
✉ odile.troch@stoumont.be

Patrimoine - Taxes - Assurances

- **Patricia EVRARD** 080/29.26.62
✉ patricia.evrard@stoumont.be

POLLEC - Biodiversité - Logement

- **Martine GROGNARD** 080/29.26.66
✉ martine.grognard@stoumont.be

Ressources humaines

- **Nicole BONMARIAGE** 080/29.26.57
✉ nicole.bonmariage@stoumont.be
- **Lydie NOIRFALISE** 080/29.26.57
✉ lydie.noirfalise@stoumont.be

Service des travaux

- Borgoumont 23 080/78.53.67

Coordinateur

- **Christian COLLIENNE** 0478/24.21.72
✉ christian.collienne@stoumont.be

Magasinier garage communal

- **Alain DELPORTE** 080/78.53.67
✉ alain.delporte@stoumont.be

Fossoyeur

- **Pascal DUMONT** 0474/97.82.03
✉ pascal.dumont@stoumont.be

Fontainiers

- **B. LAFFINEUR** 0489/61.32.29
- **F. BIARD** 0489/61.31.02
- **J.-Y. MAGAIN** 0489/68.96.14

Bibliothèque

- **Nicole BONMARIAGE** 080/29.26.89
✉ bibliotheque@stoumont.be

Accueil Temps Libre

- ✉ atl@stoumont.be

AES

- **Rachel BOUHY** 080/29.26.63
✉ rachel.bouhy@stoumont.be

Plaine

- **Lydie NOIRFALISE** 0485/45.26.24
✉ lydie.noirfalise@stoumont.be

Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

- Rte de l'Ambève 45 080/29.26.84

Directrice générale CPAS

- **Valérie SIMON** 080/29.26.85
✉ valerie.simon@stoumont.be

Accueil - Administration

- **Charline LEJEUNE** 080/29.26.84
✉ charline.lejeune@stoumont.be

Assistances sociales

- **Sydney GATHY** 080/29.26.87
✉ sydney.gathy@stoumont.be
- **Sarah PASTOR** 080/29.26.86
✉ sarah.pastor@stoumont.be
- **Christel HOUBA** 080/29.26.83
✉ christel.houba@stoumont.be

Stoumobile

- **Réservation et conditions**
0478/48.00.14 OU 080/29.26.87

Police locale

Inspecteur principal

- **Marc VANMUNSTER** 080/28.19.40
✉ ZP.StavelotMalmedy.MPStoumont@police.belgium.eu



Chères Stoumontoises, chers Stoumontois,

Une commune, ce sont bien sûr des projets, des décisions, des services et des travaux.

Mais une commune, c'est surtout une communauté de femmes, d'hommes et d'enfants qui, au fil des saisons, font vivre nos villages et nos hameaux.

Ces derniers mois en ont une nouvelle fois été une belle illustration. Retour sur quelques-uns de ces moments qui ont rythmé la vie de Stoumont.

L'eau, une richesse à préserver

À l'instar de nombreuses communes productrices et distributrices d'eau, nous avons connu cet été une période particulièrement chaude et sèche. Dès le début du mois d'août, nous avons donc pris un arrêté invitant chacune et chacun à adopter une utilisation rationnelle de l'eau.

Cette mesure, prise de manière anticipative, a permis à nos services d'assurer, grâce à un suivi rapproché et constant, la maîtrise de la situation et la continuité de la distribution publique dans nos villages et hameaux. Un enjeu d'autant plus important qu'en période estivale, la population est plus importante en nombre, avec la présence des camps de jeunes, des hébergements touristiques et des secondes résidences.

Mais au-delà de cet épisode particulier, un message demeure : l'eau est une richesse, un patrimoine commun, précieux et fragile. Quelle que soit la saison ou la météo, son utilisation parcimonieuse doit rester au cœur de nos préoccupations. Préserver l'eau, c'est aussi prendre soin de notre territoire et des générations qui nous suivent.

Au revoir Walthère

Le début de l'année a également été marqué par des moments forts, parfois joyeux, parfois plus empreints d'émotion. Au début du mois de février, nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur Walthère Jamar de Bolzée, à l'âge de 94 ans. Walthère a été durant de nombreuses années, conseiller au sein de l'Assemblée du Conseil communal. À travers lui, c'est aussi une partie de l'histoire de notre commune qui s'en est allée. Nous renouvelons à toute sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.

Des enfants, des arbres et de beaux symboles

Le 21 mars, la tradition a repris ses droits avec la cérémonie « Un arbre, un enfant ». Après l'accueil à Stoumont, parents et enfants ont pris la direction des hauteurs de Monthouet, où les parents des petit-es Stoumontois-es né-es en 2025 ont pu planter des genévriers. Un arbre qui grandit avec un enfant : difficile d'imaginer plus joli symbole pour parler de transmission, d'avenir et d'attachement à notre terre. La journée s'est poursuivie à la Maison Commune autour d'un moment de rencontre et de convivialité. Parce que derrière chaque arbre planté, il y a aussi une famille, un souvenir et une histoire qui commence.

Agir ensemble pour notre environnement

Le 12 mars, vous avez été nombreux à participer à la soirée d'information consacrée à la lutte contre le frelon asiatique et à la mise à disposition de pièges spécifiques. Une mobilisation qui témoigne, là aussi, de l'importance d'agir collectivement face aux défis environnementaux qui nous concernent tous. Le 28 mars, place à l'opération « Communes et rivières propres ». Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont pris part à cette matinée de nettoyage via la plateforme Be WaPP. Et un merci tout particulier à celles et ceux qui, bien au-delà de cette journée, consacrent régulièrement une partie de leur temps libre à préserver, entretenir et embellir notre cadre de vie. Notre environnement, c'est notre lieu de vie. Chacun peut contribuer à en prendre soin.

Faire découvrir Stoumont autrement

Le 12 avril, nous nous sommes retrouvés sur les hauteurs de Roanne pour inaugurer une nouvelle table d'orientation. Ce beau projet est le fruit d'une synergie entre le RSI de La Gleize, le Parc naturel des Sources et notre commune. Une table d'orientation, c'est finalement bien plus qu'un simple équipement : c'est une invitation à lever les yeux, à prendre le temps de regarder et à redécouvrir les paysages qui nous entourent. Et à Stoumont, avouons-le, nous avons de la matière !

Sommaire

P.5  Actualités communales

P.10  Idelux

P.14  Ores

P.15  Police

P.16  Transition

P.28  Actualité du CPAS

P.30  Culture

P.32  Vie associative

P.34  Tourisme

P.35  Bibliothèque

P.38  Journal de la jeunesse

P.49  Culte

P.50  Noces

Préserver l'équilibre de nos villages

Lors de sa séance du 16 avril, le Conseil communal a non seulement désigné Albert André en qualité de Président de l'Assemblée et a également adopté une charte relative aux permis d'urbanisme liés à la création d'hébergements touristiques ou de secondes résidences.

Il s'agit d'une étape importante dans la recherche d'un juste équilibre entre accueil, développement touristique, qualité de vie et préservation de l'identité de nos villages et hameaux. Cet équilibre est parfois délicat à trouver. Il mérite donc réflexion, dialogue et responsabilité collective.

« Construire un monde plus doux, ça commence autour de nous ! »

Le 23 avril, enfants, parents et enseignants se sont retrouvés à Stoumont pour un événement aussi symbolique que festif : « 1000 oiseaux pour la paix », coordonné par notre Centre culturel, en collaboration avec les écoles du territoire et la commune.

Le défi a été dépassé !

Au-delà du nombre, c'est surtout l'esprit de cette journée que nous retiendrons : des enfants, des familles et des équipes éducatives réunis autour de valeurs essentielles d'espoir, de solidarité, de tolérance et de paix.

Une belle manière de nous rappeler que, même à notre échelle, nous pouvons contribuer à construire un monde un peu plus doux.

Quand l'art franchit les frontières communales

Les 23 et 24 mai, le Centre culturel nous a proposé un parcours d'artistes réunissant les talents des territoires de Spa, Jalhay et Stoumont.

Une belle occasion de découvrir autrement celles et ceux qui créent près de chez nous, mais aussi de renforcer les liens entre nos communes.

Le 26 mai, nous étions par ailleurs invités par la Province de Liège à renouveler notre engagement en faveur du climat, à travers la signature de la Convention des Maires.

Deux démarches différentes, mais qui témoignent d'une même volonté : ouvrir notre commune sur l'extérieur tout en restant profondément attachés à notre territoire.

Un été riche en rencontres

Puis est venu l'été, avec son lot de rendez-vous, de découvertes et de convivialité.

Le début du mois de juillet a notamment été rythmé par la journée Extra'Cool, le 1er juillet, par la remise des CEB aux élèves de 6e année primaire, tous réseaux confondus, le 2 juillet, et par un moment plus convivial le 3 juillet, autour d'un barbecue organisé à l'atelier communal, réunissant les différents services et les membres du Collège.

Parce qu'une commune, ce sont aussi des femmes et des hommes qui travaillent chaque jour à son bon fonctionnement. Et parce qu'il est important, de temps à autre, de prendre simplement le temps de se retrouver.

Durant les vacances, cinq semaines de plaines d'été, aux thématiques variées, ont été proposées aux enfants.

Des semaines placées sous le signe de l'aventure, du rire, de la découverte et de la rencontre, organisées avec beaucoup de professionnalisme par l'équipe de l'ATL Stoumont.

Le succès rencontré est la plus belle récompense de cet investissement. Merci à toute l'équipe pour cette belle énergie au service de nos enfants.

Et comment ne pas évoquer nos fêtes de village, qui ont une nouvelle fois animé nos villages et nos hameaux tout au long de l'été ?

Derrière chaque fête, il y a des heures de préparation, des réunions, des coups de main, des idées, ... et surtout beaucoup de bénévoles.

À toutes nos associations, à leurs membres et à tous les bénévoles : merci.

Vous êtes l'âme de nos villages et vous contribuez, année après année, à faire de Stoumont une commune où il fait bon vivre, se rencontrer et partager.

Et déjà, la rentrée...

Le 24 août, les cartables ont retrouvé le chemin de l'école et une nouvelle année scolaire a commencé.

À tous les enfants, aux enseignants, aux directions, aux accueillant-es et à l'ensemble des équipes éducatives, tous réseaux confondus, nous souhaitons une année remplie de sérénité, de découvertes, de beaux projets et, surtout, de plaisir d'apprendre et de grandir ensemble.

Un nouveau centenaire à Stoumont !

Ce 10 septembre, avec notre 1er Echevin Philippe, nous avons eu le grand plaisir, en notre qualité de représentants de la Commune, de rendre visite à Monsieur Yvan Hack, à l'occasion de son 100e anniversaire.

Un moment particulièrement précieux, placé sous le signe de la convivialité, de l'échange et, surtout, de la joie de partager cette magnifique étape de vie.

Cent ans, c'est un siècle de souvenirs, de rencontres, de changements nombreux... et c'est avec beaucoup d'émotion et de sympathie que nous avons pu lui adresser nos félicitations et partager avec lui ce beau moment.

Au nom de l'ensemble de l'Administration communale, nous lui renouvelons nos plus chaleureuses félicitations et lui adressons tous nos vœux de santé et nos souhaits de belle continuation !

Au fil de ces derniers mois, un fil conducteur se dessine : celui d'une commune qui avance grâce à l'engagement de ses habitants.

Un arbre planté, une rivière nettoyée, un enfant qui découvre, un artiste qui expose, un bénévole qui donne de son temps, une association qui organise, un agent communal qui s'investit, une famille qui participe à la vie du village...

Ce sont toutes ces petites et grandes contributions qui, mises bout à bout, font la richesse de Stoumont.

Alors qu'une saison nouvelle s'installe doucement dans nos vallées et que nos paysages vont bientôt se parer de nouvelles couleurs, je vous souhaite à toutes et tous un très bel automne !

Prenons soin de notre commune, prenons soin de notre environnement... et surtout, prenons soin les uns des autres.

Bien cordialement,

Didier Gilkinet
Votre Bourgmestre

Conseils communaux



CONSEIL COMMUNAL du 2 février 2026

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver les modifications apportées aux règlements sur les taxes et redevances sur les secondes résidences, les piscines privées, sur les dépôts de mitraille et les véhicules usagés ou abandonnés.

Il décide, à l'unanimité, de revoir le pourcentage du coût vérité pour les déchets ménagers et assimilés et de le fixer à 99 %.

Il désigne, à l'unanimité, d'octroyer les subventions aux diverses associations communales les subventions prévues au budget 2026.

Il prend acte du programme stratégique transversal tel que présenté par le Collège communal.

Il décide, à l'unanimité, d'adapter l'ordonnance de police administrative générale.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges et le montant du marché pour la réfection de la voirie à Heilrimont, estimation 57.851 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges pour l'acquisition d'un engin de terrassement d'occasion sur chenilles, estimation de 84.700 euros TVAC.

Il décide, à l'unanimité, d'ester en justice dans les procédures pénales ou civiles visant à poursuivre en justice les personnes responsables des dégradations causées par des quads dans la Fagne de Malchamps.



CONSEIL COMMUNAL du 24 mars 2026

Le Conseil décide, à l'unanimité, de valider la dotation en faveur de la zone de police d'un montant de 362.216 euros pour l'exercice 2026.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer les subventions prévues au budget 2026 pour le remboursement des emprunts des salles communales.

Il décide, à l'unanimité, d'acter la dissolution et la mise en liquidation de l'association de projet « Parc Naturel des Sources »

Il décide, par 7 voix pour et 6 contre, d'introduire une requête en intervention dans le cadre du recours en annulation introduit par un riverain contre le permis unique relatif à la construction 105 lits, de 45 résidences-services et d'une crèche de 14 lits.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges et le montant estimé à 150.000 euros TVAC pour l'amélioration des chemins forestiers sur le territoire de la commune.

Il décide, à l'unanimité, de marquer son accord sur la convention entre la commune de Stoumont et les consorts de Harenne pour réaliser une voirie conventionnelle de liaison entre La Gleize et Stoumont via la Chapelle Sainte Anne.

Il décide, à l'unanimité, d'adhérer à la proposition du D.N.F Aywaille relative. à un marché conjoint pour des travaux de préparation de terrain, fourniture de plants, plantation et entretien.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le projet de bail emphytéotique des parcelles communales autour du site de l'ancien sanatorium de Borgoumont.au profit de la S.A. « Borgoumont ».

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'échange de parcelles communales sises à Borgoumont contre des parcelles sises à Wérimont appartenant à la SA « BORGOUMONT ».

Il décide, par 7 voix pour et 6 abstentions, d'acquérir 7 parcelles sises à Neufmoulin en vue de constituer une réserve naturelle.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre la commune de Stoumont et l'ASBL Sport et Santé pour le programme 2026 « Je cours pour ma forme ».



CONSEIL COMMUNAL du 16 avril 2026

Le Conseil décide, par 7 voix pour et 6 abstentions, de désigner Monsieur Albert ANDRE, Conseiller communal, en qualité de de Président du Conseil communal de Stoumont.

Il décide d'adhérer à l'accord-cadre de l'AIDE relatif à la coordination en matière de sécurité et de santé en phase projet et en phase réalisation des travaux d'assainissement et d'égouttage.

Il décide par 7 voix pour et 6 contre, d'approuver le projet de convention de trésorerie proposé par l'intercommunale Centre d'accueil « Les Heures Claires ».

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points inscrits à l'ordre du jour de l'AG du 2 juin 2026 d'IMIO.

Il décide, par 7 voix pour et 6 abstentions, de se prononcer en faveur d'une éventuelle évolution du cadre institutionnel de la supracommunalité.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le compte de l'exercice 2025 de la fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 9.292 euros.

Il prend acte du rapport d'activités 2025 de la CCATM.

Il décide, par 7 voix pour et 6 abstentions, d'approuver la Charte en matière d'octroi d'un permis d'urbanisme pour la création d'un hébergement touristique ou d'une seconde résidence.

Il décide, par 7 voix pour et 6 contre, d'exprimer son opposition à l'intention du gouvernement fédéral d'adopter une loi autorisant des visites domiciliaires dans le but d'arrêter des personnes en séjour irrégulier et de demander au gouvernement fédéral de reconsidérer sa position au regard d'un débat démocratique réunissant des experts en la matière.



CONSEIL COMMUNAL du 27 mai 2026

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2025 avec un résultat positif de 869.939 euros à l'ordinaire.

Il décide d'approuver la modification budgétaire 2026/1 avec un nouveau résultat positif de 1.468.477 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'accorder la subvention 2026 d'un montant de 15.677 euros au Parc naturel des sources.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2025

- de la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 2.488 euros.
- de la Fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de 4.672 euros
- de la Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 17.978 euros
- de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 13.290 euros
- de la Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 0 euro
- de l'église protestante d'Aywaille avec une intervention communale de 2.260 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'élaborer un schéma de Développement communal et de charger le Collège d'élaborer un cahier des charges en vue de désigner un bureau d'études.



CONSEIL COMMUNAL du 25 juin 2026

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2025 du Conseil de l'Action sociale.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer la subvention 2026 d'un montant de 7.500 euros au Centre Médical Hélicopté.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer la subvention 2026 d'un montant de 1.205 euros à l'Extratrail.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer la subvention 2026 d'un montant de 500 euros à la Maison de la Laïcité.

Il approuve à l'unanimité le rapport annuel de rémunérations 2025 des élus communaux.

Il décide, par 7 voix pour et 5 abstentions, de vendre à ELIA ASSET une emprise de 177 m2 d'une parcelle de terrain sise à La Gleize pour un prix de 3.900 euros.

Il approuve à l'unanimité les lettres de mission des directions des écoles communales de Rahier, La Gleize et Moulin du Ruy.

Albert André
Conseiller communal



Un hébergement touristique (HT)

est un bâtiment ou une partie de bâtiment mis à disposition de touristes principalement pour y séjourner au moins une nuit, à titre onéreux, de façon régulière ou occasionnelle.

Une seconde résidence (SR)

est un logement qui n'est pas occupé par ses propriétaires (ou ses locataires) à titre de résidence principale.



Charte en matière d'octroi d'un permis d'urbanisme

pour la création d'un hébergement touristique ou d'une seconde résidence

En date du 16/04/2026, le Conseil communal, sur base d'une proposition du Collège communal, a approuvé une charte qui permet de trancher sur l'octroi d'un permis d'urbanisme concernant les hébergements touristiques et les secondes résidences.

Depuis le 30 janvier 2023, un permis d'urbanisme est requis pour la création d'un HT (nouvelle construction et création d'un HT dans un bâtiment existant). Le changement d'affectation, même sans travaux, rentre dans la mesure.

Cette charte a pour objectif de favoriser l'accès au logement sur le territoire communal en régulant la création de nouveaux HT. Les demandes étant exponentielles au détriment du droit au logement, il est indispensable de maintenir un équilibre entre résidents permanents et lits destinés au tourisme.

Même si le tourisme apporte une plus-value en soutenant les commerces locaux et en générant des recettes communales sous forme de taxe, son développement doit évoluer dans une mixité raisonnée, respectueuse de son environnement et des habitants de la commune.

Ce document définit les lignes directrices, représente un outil d'aide à la décision, mais ne constitue pas un document juridique contraignant, les bases légales restant le Code du Développement Territorial (CoDT) et le Code du Tourisme.



La charte est déclinée en 10 points non exhaustifs

1

La construction de bâtiments neufs destinés à de l'HT ou à de la SR n'est plus autorisée sur le territoire. La réserve de terrains à bâtir en zone d'habitat à caractère rural doit être réservée au logement (*en corrélation avec le Schéma de Développement Territorial et le futur Schéma de Développement Communal*).

2

Les projets visant la modification de destination d'une nouvelle habitation en HT seront d'office refusés pour des permis d'urbanisme octroyés il y a moins de 15 ans.

3

Lors d'une demande de permis d'urbanisme concernant la création d'un HT, le ratio entre le nombre de lits destinés à de l'HT et le nombre de résidents permanents, du village/hameau concerné, sera étudié. Si ce ratio atteint 35%, le village/hameau est considéré comme saturé et la demande de permis refusée.

Ce ratio est étudié au moment de la demande, si la situation évolue au sein de ce village/hameau (fermeture d'un gîte par exemple), la décision pourra être reconsidérée pour une demande ultérieure.

Une analyse particulière sera apportée pour les propriétaires résidant de manière permanente sur la Commune et qui souhaitent créer une chambre d'hôtes dans leur propre logement ou un petit HT de 1 à 2 personnes dans leur bâtiment. Dans ce cas et seulement dans ce cas précis, le ratio pourra être élargi.

4

Dans les cœurs de village/hameau et seulement si ce ratio de 35% n'est pas atteint, un permis d'urbanisme pourra être octroyé pour la création d'un HT d'une capacité de maximum 6 lits. En dehors des cœurs de village/hameau, l'analyse se fera selon le contexte précis mais dans tous les cas, la capacité de l'HT ne pourra dépasser les 12 lits. Cette disposition ne s'applique pas aux dossiers en cours.

5

La proximité d'éventuels autres HT sera également étudiée et pourra représenter un motif de refus du permis d'urbanisme. Le but étant d'éviter la concentration de nuisances éventuelles en haute saison ainsi que la succession de bâtiments fantômes en basse saison.

6

L'accès au bâtiment aux personnes à mobilité réduite sera également un élément important dans l'analyse du dossier. Le demandeur mettra tout en œuvre, dans la mesure du réalisable, pour rendre l'HT accessible à tous. Une dérogation ne lui sera accordée que s'il démontre que les mesures techniques nécessaires pour le rendre accessible, sont disproportionnées.

7

Le nombre de places de parking nécessaires, savoir au minimum 2 pour un HT d'une capacité de 6 lits, devra être créé sur le domaine privé afin de maintenir la fluidité de la mobilité sur la voirie. Le nombre de places de parking sera porté à 4 pour un HT de 12 lits.

8

Les propriétaires n'habitant pas le village/hameau concerné doivent désigner un référent qui doit pouvoir se rendre sur place en moins de 10 minutes. L'identité de cette personne et la localisation de sa résidence principale sont à soumettre pour approbation au Collège communal, lors de la demande de permis d'urbanisme.

Une affiche sera apposée à l'entrée de l'HT, visible de l'extérieur et depuis le domaine public, de manière permanente, reprenant les coordonnées de la personne référente. Cette affiche indiquera également la capacité de l'HT.

La capacité d'accueil est fixée dans le rapport de prévention établi par la Zone de Secours 5WAL et reprise dans l'attestation de sécurité « incendie » obligatoire. Cette capacité autorisée devra être respectée et ne pourra en aucun cas, même occasionnellement, être dépassée (*par exemple lors d'un évènement*).

9

Les équipements susceptibles de générer des nuisances sonores et visuelles (terrasses, piscines, pompes à chaleur, systèmes de ventilation et de refroidissement, jacuzzis, bains nordiques, etc.) devront être aménagés de manière à minimiser leur impact.

10

Même lorsqu'aucune mesure de publicité n'est requise par le CoDT, une annonce de projet sera systématiquement réalisée dans le cadre de la procédure de demande de permis d'urbanisme.

Toute demande relative à de l'hébergement touristique, même éphémère, sera analysée suivant les critères énoncés dans cette charte.

Vanessa Labruyère
Échevine de l'Urbanisme



Des nouvelles du service des travaux

Réfection de voirie

Commençons par Chevron. A l'heure où j'écris ces lignes, il ne reste plus à réaliser que quelques finitions, notamment le marquage au sol et le placement du bac à la grande fontaine.

Le collège a souhaité maintenir ce point d'eau séculaire, témoin d'une période où il ne suffisait pas de tourner un robinet pour remplir son seau d'eau.

Elle était constituée de belles pierres de schiste et la première idée était de la refaire à l'identique. Malheureusement, celles-ci n'étaient plus en état et en trouver de nouvelles s'est révélé compliqué, voire impossible. Nous avons donc opté pour un bac en acier corten, faisant ainsi, un joli clin d'œil au passé sidérurgique de la vallée (Les Forges, li pont dè martè....).

Par ailleurs, presque en face, des aménagements seront réalisés, par les services communaux, autour d'une fontaine tout aussi ancienne

Un autre chantier qui s'achève, c'est celui de la rénovation énergétique du bâtiment qui abrite notre administration communale. Il ne reste vraiment plus que des détails à terminer pour l'entreprise puisque c'est le service des travaux qui se chargera de replacer les escaliers en pierres. En effet, les anciennes pierres ont été adaptées à la nouvelle entrée et elles seront mises en place très prochainement.

Le chantier à La Gleize qui consistait à l'aménagement d'une voirie dédiée à la mobilité douce, est lui complètement terminé.

Un chantier qui, au départ suscitait un certain questionnement semble maintenant faire l'unanimité. Et si sur cette promenade on peut y rencontrer des touristes on peut dire aussi que les Gleizois sont nombreux à s'en être approprié l'usage. Nous nous en réjouissons.

Deux petites voiries également viennent d'être réhabilitées. L'une à Heilrimont, perpendiculaire à la route principale et l'autre au départ de l'école de Moulin-du-Ruy jusqu'au gué qui mène au verger et à la classe du dehors.

Deux voiries qui étaient dans un triste état et que je pensais pouvoir réhabiliter bien plus tôt. J'avais sans doute oublié les contraintes administratives. Certains en rient encore !

Et enfin, dernier chantier en cours ; le remplacement du pont sur le Roannay. Il avait été emporté lors des crues de 2021. Un pont provisoire avait rapidement été placé par nos services mais il permettait uniquement le passage des piétons. Maintenant, le nouvel ouvrage permettra enfin, le passage des véhicules agricoles. Merci pour votre patience.

Signalons aussi la poursuite d'importants investissements dans notre réseau d'eau., notamment aux réservoirs de Martinville et de Xhierfomont ainsi qu'aux captages de Halneut de Borgoumont et de Picheux.

Voilà pour les dernières réalisations. Dans les prochains mois nous devrions commencer un important chantier que beaucoup attendent. Le conseil communal du 1er septembre a approuvé un cahier des charges pour la réfection complète du tronçon Ruy/Neuville. Une route fort abîmée et fort fréquentée puisqu'elle constitue un accès vers l'autoroute, E 40. Un budget important pour cette voirie : 857.757,00€



Au niveau du personnel.

Je vous annonçais dans le dernier bulletin communal l'engagement de trois nouvelles recrues. Ces dernières sont toujours bien là, bien intégrées à l'équipe et elles sont maintenant toutes les trois sous contrat à durée indéterminée.

Nouvelle recrue également au printemps de cette année l'entrée de Jean-Léon Wuillems qui remplace Patrick Peerboom parti à la retraite. Pas facile de remplacer Patrick, qui formait avec Gilles un bon duo tant dans l'organisation que dans l'efficacité du travail. Nous sommes confiants dans la relève, Jean-Léon a brillamment réussi les épreuves de recrutement que nous avions organisées à l'institut provincial de La Reid.

Après la nomination de Léonard Siva en novembre 2025, c'est au tour de Geoffrey Mathieu. Nommé lors du Conseil communal du 1er septembre, il prêtera serment prochainement.

Après les hommes le matériel. Nous poursuivons notre politique de remplacement du matériel vieillissant. Ainsi, pendant ce premier semestre nous avons acquis une grande remorque (24.000€) ainsi qu'une pelle sur chenilles 7 T Takeuchi (77.000€) sans oublier une pince de tri pour pelle (14.000€) et une pince coupe bois (12.000€).

Voilà un compte rendu non exhaustif de ce qui a été réalisé ces derniers mois. Mais en dehors de ces réalisations importantes il y a aussi et peut être surtout la gestion du quotidien. Un quotidien où les tâches sont nombreuses et bien souvent invisibles, sauf si elles ne sont pas exécutées et un quotidien aussi où l'imprévu est souvent au programme.

Une belle équipe, du bon matériel, il manque sans doute des budgets plus importants, mais nous avançons. A notre rythme mais nous avançons.

Comme pour nous encourager j'aime reprendre cette expression wallonne : Qui va doûs va lon.

Philippe Goffin

Echevin des Travaux et du service des Eaux

Ancien sanatorium de Borgoumont :

le bail emphytéotique et l'acte d'échanges de terrains ont été signés le 09 avril

Ce bail emphytéotique et cet acte d'échange sont l'aboutissement de nombreuses réunions et visites de terrain, avec les promoteurs, avec les géomètres, avec le DNF, le Notaire, avec certains services et représentants du Collège.

Ils matérialisent le double souhait de la Commune de Stoumont d'une part, de ne pas diminuer son patrimoine, et d'autre part, de témoigner de son soutien et de permettre aux promoteurs de déployer ce magnifique et important projet pour la Commune.

Les parcelles liées au bail représentent 6 hectares, 53 ares et 47 centiares. Elles sont situées autour de l'ancien sanatorium et elles permettront l'installation d'un champ de panneaux photovoltaïques, d'un espace dédié au teambuilding et l'aménagement de thermes.

Le bail a une durée de 50 années. Une prolongation, pour 49 années supplémentaires, pourra être sollicitée. Il entrera en vigueur le 1er avril 2026.

Il règle notamment la question des servitudes, de l'épuration, des modalités d'exploitation forestière, de l'alimentation en eau et en électricité, de l'aménagement et de l'entretien de certaines voies carrossables.

Un canon a été évalué par le Notaire à 5.213, 85 par an. Il a été convenu que le premier canon serait exigible et payable pour la première fois pour le 31 janvier 2029. Son montant a donc été lissé sur 47 ans.

Les travaux devraient démarrer d'ici début 2027, pour se terminer fin 2028/début 2029.

L'emprise concernée par l'acte d'échange représenté 1 hectare, 86 ares et 58 centiares. Elle est située sous l'ancienne MRS et permettra la construction d'un parking.

Les parcelles échangées se situent à Wérimont et représentent une superficie cadastrale de 2 hectares, 56 ares et 38 centiares. Elles sont constituées de bois, de prés et de terres vaines et vagues. Ils sont libres de tout droit de préemption et/ou de bail à ferme.

Le fonds et le croissant de l'emprise communale ont été évalués à € 55.525,50 tandis que les biens appartenant à la SA Borgoumont ont été évalués à € 44.188.

Une soulte de € 11.337,50 a donc été versée à la Commune. Elle permettra de financer des actions dans le cadre de la biodiversité au niveau des parcelles échangées.

Ces parcelles présentent en effet un grand intérêt dans le cadre de la Conservation de la Nature et représentent un argument complémentaire dans le cadre de la soustraction du régime forestier que nous avons initiée simultanément.

Nous avons été accompagnés dans toute cette démarche d'échange et de bail, par le cantonnement de Spa du DNF, que nous remercions.

La superficie totale concernée (Bail + échange) représente ainsi 8 hectares, 40 ares et 05 centiares.

Didier Gilkinet
Bourgmestre



Surveillez votre boîte aux lettres ; les calendriers de collecte 2027 arrivent...

S'il est un outil indispensable pour gérer correctement nos déchets, c'est bien le calendrier de collecte. L'édition 2027 est fin prête et sera distribuée en toutes-boîtes entre le 30 novembre et le 18 décembre. Vous y trouverez les dates de collecte et les reports en cas de jours fériés, les horaires et jours de fermeture des recyparc ainsi que les consignes de tri.

Vous préférez recevoir des rappels pour les collectes sur votre téléphone ?

Avec l'application Recycle!, c'est vous qui choisissez quand et pour quelle collecte vous recevez une notification. Et grâce aux notifications d'urgence, vous êtes également directement informé en cas de problème de collecte ou d'incident au recyparc.

Notez également que vous pouvez retrouver toutes les infos et dates de collecte ainsi que le PDF du calendrier papier à télécharger sur www.idelux.be.

Cinq ans de collecte des emballages PMC à domicile :

Merci pour votre engagement !

Il y a cinq ans, la collecte des emballages Plastiques, Métalliques et Cartons à boissons (PMC) en porte-à-porte faisait son apparition dans notre commune. Aujourd'hui, le bilan est très positif : les quantités collectées ont dépassé les objectifs attendus. Grâce à vos efforts quotidiens, 3 fois plus d'emballages sont recyclés.

Autre bonne nouvelle : parallèlement, l'économie circulaire se développe dans notre région, comme à Engis, avec le centre de tri SITEL dans lequel sont acheminés vos PMC, ou, plus proche de chez vous, à Neufchâteau avec l'usine de recyclage MOPET dans laquelle les PET collectés commencent un nouveau cycle de vie.

Mais cette réussite ne doit pas nous faire oublier les défis à venir. La qualité du tri reste à améliorer : trop de sacs PMC contiennent encore des erreurs qui compliquent le recyclage. Plus grave encore, la présence de batteries ou d'appareils électroniques provoque des incendies, met en danger les travailleurs du secteur et augmente les coûts de la gestion des déchets.

Au-delà du tri, le défi de demain est aussi de produire moins de déchets. Choisir des produits réutilisables, éviter les emballages superflus et prolonger la durée de vie des objets sont autant de gestes qui contribueront à préserver notre environnement.

Un grand merci à toutes et tous pour votre collaboration. Continuons ensemble à trier et à réduire nos déchets et construisons un avenir plus durable.

Plus d'infos : www.trionsmieux.be et www.idelux.be



Horaires des recyparc

En décembre 2026, nos recyparc seront exceptionnellement fermés :

le vendredi 18 décembre (formation du personnel), du jeudi 24 décembre au samedi 26 décembre inclus et du jeudi 31 décembre au samedi 2 janvier 2027 inclus.

Ne vous faites pas surprendre : consultez l'application Recycle!, votre calendrier de collecte ou le site www.idelux.be.

Plus d'infos : www.recycleapp.be


RECYPARCS
Décembre 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3



Petit Rappel

Pour que les collectes se passent bien

Pour que vos déchets organiques et résiduels, vos sacs PMC, vos papiers-cartons ou vos encombrants soient bien collectés, il faut respecter certaines règles.

1 Triez correctement vos déchets.

Évidemment, c'est la base : le tri est obligatoire. C'est pourquoi, les déchets mal triés sont laissés sur place vous permettant ainsi de rectifier le tir. Pour savoir comment trier (et ce n'est pas toujours simple car il y a 31 filières de tri !), vous pouvez consulter les consignes de tri reprises dans votre calendrier de collecte, sur www.idelux.be, sur www.trionsmieux.be ou via l'application « Recycle! ». Si vous avez encore des questions après tout ça, n'hésitez pas à contacter IDELUX Environnement au 063 231 987, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h.

2 Sortez vos déchets entre 20h la veille et 5h le jour de la collecte

Ne vous fiez pas à vos habitudes car le camion peut passer bien plus tôt ou bien plus tard selon les circonstances : travaux, davantage de déchets à collecter (souvent après un jour férié), départ avancé en cas de canicule, panne éventuelle sur un véhicule...

3 Déposez-les en bordure de voirie.

Vos déchets doivent être déposés en bordure de voirie, bien visibles, et devant votre habitation. Évitez qu'ils ne gênent la circulation ou qu'ils ne se dispersent sur la voirie. Si nécessaire, ramassez-les et reconditionnez-les correctement.



Un côté n'est pas l'autre !

« Je viens de voir le camion s'arrêter chez mes voisins d'en face à 14h.

Mais chez moi, ils n'ont pas pris mes déchets alors que je les avais sortis à 9h !!! »

Pour des raisons de sécurité, le personnel de collecte a l'interdiction de traverser certaines voiries. Cette consigne implique des différences d'horaire parfois importantes entre les deux côtés de la route. Par exemple, le camion peut desservir le côté droit de la route à 5h alors qu'il ne collectera le côté gauche que vers 14h ! Évidemment, vos sacs ou duobac sortis dans l'intervalle ne seront pas collectés si le camion est déjà passé de « votre côté ».

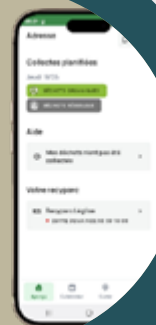
On le rappelle, vos déchets doivent être sortis pour 5h le jour de la collecte !

Rue en travaux ? Déposez vos déchets à la limite du chantier afin qu'ils soient accessibles au camion de collecte.

Routes enneigées ? Les collecteurs tâcheront au maximum d'assurer la collecte. Si toutefois vos déchets sont toujours là le lendemain en fin de journée (± 18h), soyez compréhensif : rentrez-les pour qu'ils n'encombrent pas la voirie et ressortez-les à la collecte suivante.

Abri grillagé ? Notez aussi qu'il est interdit de mettre les sacs bleus PMC dans une poubelle fermée. Vous pouvez néanmoins les protéger à l'aide d'un abri grillagé. Découvrez 2 tutos (abri ouvert ou avec couvercle) sur la chaîne YouTube du Groupe IDELUX.

Soyez informé en cas de problème. En cas de problème de collecte, vous pouvez consulter la page Facebook « IDELUX Environnement et Eau » pour vérifier si une information particulière a été diffusée.

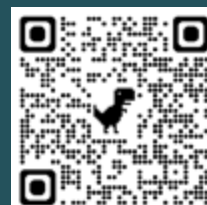
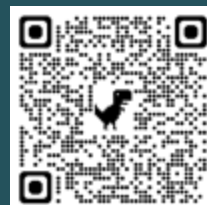


Si vous avez téléchargé l'application « Recycle! » (gratuite), c'est encore plus facile : vous recevrez directement une notification sur votre smartphone.

Cette application offre toutes les infos utiles (collectes, recyparc, bulles à verre, consignes de tri). Elle permet également de recevoir des notifications de rappel pour savoir quand sortir les poubelles.

via Google Play Store

via l'App Store



+ d'infos ? <https://www.idelux.be/fr/les-collectes-en-porte-porte>



Que faire de vos vieux vêtements ?

Depuis 2025, tous les vêtements, linge de maison, sacs et chaussures **propres** et **secs**, qu'ils soient **en bon état ou usés**, doivent être triés séparément et déposés dans les bulles à textiles.

Comment trier vos textiles ?



Vêtements et linge de maison

Propres et secs dans un sac fermé translucide



Chaussures propres et sèches

Liées par paire et dans un sac fermé translucide



Pas de textiles mouillés, ni souillés dans les bulles à textiles !

Jetez-les dans les déchets résiduels



Interdits dans les bulles à textiles :

vêtements mouillés ou souillés, linge de maison mouillé ou souillé, coussins, oreillers et édredons, chaussures en mauvais état et/ou dépareillées, chaussures en plastique (bottes, sandales...), valises, sacs... en mauvais état, peluches, nappes en plastique...



Un doute sur le tri ? Consultez Trier mes déchets | IDELUX
<https://www.idelux.be/fr/trier-mes-dechets>

La bulle est pleine ?

Aucun dépôt au pied des bulles !

Dans ce cas, reprenez vos sacs de textiles, signalez-nous le problème et redéposez-les une fois la bulle à nouveau accessible.

Et si vous adoptiez de nouveaux réflexes ?

J'achète mieux et moins :

trop de vêtements et une faible qualité mettent actuellement la filière de valorisation des textiles sous tension. Sans parler du gaspillage de ressources et de la pollution liés à la fast-fashion qui nous inonde.

Je répare :

si vos textiles sont abîmés (décousus, usés, troués, avec un bouton manquant...), réparez-les vous-même, apportez-les chez un couturier ou participez à un atelier près de chez vous.

Je donne / je revends :

petits cousins, amis, bourses aux vêtements, boutiques de seconde main, applications web... les possibilités pour offrir une seconde vie à vos textiles sont nombreuses.

Je transforme :

créer un sac avec un vieux T-shirt ou un vieux jean, c'est possible. Les idées d'upcycling fourmillent sur le web. IDELUX Environnement vous en propose quelques-unes dans son kit zéro déchet à télécharger gratuitement sur www.idelux.be (Kit zéro déchet - édition 2024 | IDELUX).

Je dépose dans les bulles à vêtements :

au recyparc ou à divers endroits de la commune, déposez vos vêtements dans les bulles en respectant bien les consignes !



Un compost sans nuisances : les clés pour réussir !

Dans notre commune, de plus en plus de ménages pratiquent le compostage à domicile.

C'est tant mieux car composter à la maison, c'est alléger nos poubelles, réduire les coûts de collecte et produire un amendement naturel et gratuit pour nos jardins.

Ce que l'on peut... et ce que l'on ne peut pas composter

Pour que le compostage reste un plaisir – et ne devienne pas une source de nuisances – quelques règles doivent cependant être respectées. En effet, le compost aime l'équilibre entre matières vertes et humides et matières brunes et sèches. En revanche, certains déchets doivent être évités.

Pour éviter les nuisances

Un compost bien géré ne sent pas mauvais et n'attire pas les animaux. En revanche, des restes de viande ou de poisson jetés sans précaution ou un compostage malmené peuvent devenir attractifs pour la faune.

Pour éviter cela :

- Vérifiez que le composteur est en bon état et installé sur un grillage à fines mailles posé au sol.
- Recouvrez chaque apport de déchets de cuisine avec une couche de matière sèche (feuilles, broyat, carton brun).
- Aérez régulièrement et si besoin, arrosez pour ajuster l'humidité (le compost doit se comporter comme une éponge essorée).
- Si vous ajoutez un peu de viande ou de poisson, enfouissez-les au centre du tas et recouvrez-les soigneusement.
- Refermez toujours le bac ou couvrez le tas après chaque apport.

L'équilibre : la clé du succès

Veillez à maintenir un bon équilibre entre matières vertes et brunes, mais aussi à assurer une aération régulière et une bonne humidité. Ainsi bien géré, votre compost se transformera en quelques mois en une matière sombre, friable et sentant bon l'humus forestier.



Autorisé sans conditions

- **Matières vertes et humides :** pelures de légumes et de fruits, restes de repas, marcs de café et sachets de thé biodégradables, **fleurs fanées...**
- **Matières brunes et sèches :** papiers essuie-tout, cartons souillés, branchages broyés, feuilles mortes, paille, copeaux, sciure, coquilles de noix, tailles de haies et de plantes.



À ne pas mettre au compost

- Excréments d'animaux carnivores
- terre
- sable
- cendres de charbon
- bois de menuiserie traités
- produits laitiers en quantité importante,
- litières,
- langes,
- sacs et poussières d'aspirateur, os, arêtes
- plantes malades
- ...



Plus d'infos ?

Notre commune peut compter sur une assistante compostage :

Frédérique ZEGGERS

☎ 0497 40 22 47

✉ fzeggers@hotmail.com

Les conseillers en environnement d'IDELUX Environnement :

☎ 063 23 19 87 (option 4)

✉ reseau.conseillers.environnement@idelux.be

La brochure « Mon pote le compost »
téléchargeable sur www.idelux.be



Le compteur communicant arrive chez vous !

Électricité

Le compteur communicant, un plus pour vous et pour l'environnement !

En 2024, le Gouvernement wallon a fixé l'objectif d'un déploiement généralisé des compteurs communicants en Wallonie d'ici le 31 décembre 2029. Sur le territoire ORES, le déploiement a débuté en septembre 2025.

Les bénéfices du compteur communicant pour vous :

✓ Opérations simplifiées

Plus de relevé manuel du compteur : les données sont transmises directement au gestionnaire de réseau. Changer de fournisseur, de modèle tarifaire, ouvrir/fermer un compteur... sont autant de démarches simplifiées.

✓ Consommation plus claire

Grâce au compteur communicant, vous bénéficiez d'un suivi détaillé via l'espace client en ligne myORES (www.myores.be). Vous pouvez ainsi mieux comprendre, gérer et optimiser votre consommation / autoconsommation.

✓ Tarif prosumer plus juste

Tarif proportionnel à la consommation réelle d'électricité prélevée sur le réseau : plus vous consommez directement l'énergie produite par vos panneaux, moins vous payez pour l'utilisation du réseau.

✓ Connectivité intelligente

En utilisant le « port client » intégré au compteur, vous pouvez connecter un outil de gestion d'énergie et suivre votre consommation ou piloter vos appareils électroménagers en fonction de la production de vos panneaux solaires.

Bon à savoir

Le remplacement du compteur et de ses accessoires est **gratuit** !

Le bénéfice de la compensation est maintenu : vos panneaux photovoltaïques ont été mis en service avant le 1^{er} janvier 2024 et vous bénéficiez du système de compteur « qui tourne à l'envers » ? Alors votre consommation d'électricité sera toujours compensée par celle que vous injectez sur le réseau jusqu'au 31 décembre 2030.

Pour plus d'informations sur le compteur communicant, rendez-vous sur info.ores.be/communicant ou scannez le QR code ci-contre.





Ordonnance de Police administrative générale

Taille des haies et voiries : rappel des obligations légales

CHAPITRE IV : de l'émondage des plantations se trouvant sur les propriétés, en bordure de voirie -Taille haie

Rappel de l'agent constatateur en Environnement

Notre service a fait l'objet, ces derniers mois, d'un nombre croissant d'interpellations émanant d'agriculteurs, de citoyens, du Service des Travaux de la commune, concernant la taille des haies et l'accessibilité des voiries et des prairies.

Nous avons donc décidé d'écrire à tous nos concitoyens et aux agriculteurs résidents et non-résidents possédant ou occupant une prairie dans notre commune. Nous savons aussi que la majorité de nos concitoyens et nos agriculteurs respectent la réglementation relative à la taille des haies.

Si nous comprenons que les haies contribuent à l'esthétisme de l'environnement extérieur et qu'elles peuvent permettre de se préserver d'un vis-à-vis, les clôtures végétales mal entretenues et non taillées peuvent engendrer divers problèmes.

En tant que propriétaire d'une haie, vous avez une obligation légale de la tailler. Vous devez vous assurer que les plantations n'empiètent pas sur la voie publique : les haies ne doivent pas empêcher la circulation des agriculteurs ou des marcheurs, encore moins de constituer une gêne ou un danger pour le trafic routier. Si tel est votre cas, nous serons obligés de vous adresser un avertissement vous contraignant à élaguer votre haie. Sans réaction de votre part, il pourra ensuite être procédé à l'exécution forcée de l'élagage. Dans ce cas, les frais occasionnés seront totalement à votre charge. Un PV sera établi et adressé au Parquet de Liège, aux Fonctionnaires sanctionneurs régional et provincial. Cette procédure est désagréable pour tout le monde.

Nous vous demandons donc, pour le bien-être de tous, de vérifier si vos haies sont en ordre et le cas échéant, de bien vouloir procéder à l'élagage de ces celles-ci, selon les normes prescrites dans l'extrait ci-dessus et ce, avant le 28 février 2027

Après cette date, nous serons obligés de demander à notre agent constatateur en Environnement de dresser un PV.

Abdenbi Fakhakh
Agent constatateur en Environnement



Nous vous rappelons, ci-après, les articles de l'Ordonnance de Police Administrative Générale, d'application sur l'ensemble du territoire de notre Zone de Police :

Article 17 :

17.1. Tout riverain est tenu de veiller à ce que les haies et plantations délimitant les propriétés et la voie publique ou situées à proximité de celle-ci soient émondées et taillées suffisamment durant toute l'année selon les spécifications du présent chapitre.

17.2 Des haies et plantations bordant la voie publique et délimitant les prairies et terrains exploités par les agriculteurs.

17.2.1. La taille doit avoir lieu au minimum une fois par an.

Attention !

si un nid occupé :

- est à hauteur d'Homme
- est dans un trou au sol
- est proche de ruches

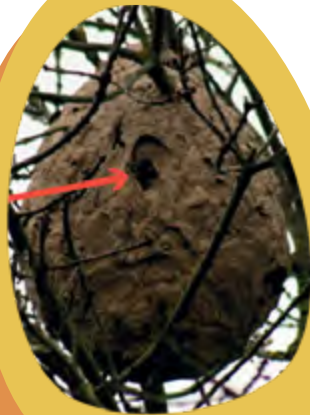
Le frelon asiatique, ça nous concerne tous !

Le frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina*) est considéré comme une espèce exotique envahissante (EEE) et fait partie des espèces préoccupantes pour l'UE.

Nid secondaire

- en hauteur dans les arbres (le plus souvent)
- sphérique/ovale
- ouverture latérale
- peut mesurer jusqu'à 1m

- encore occupé et très visible grâce à la chute des feuilles



nuisible - menaçant - néfaste



Frelon asiatique
Vespa velutina
(reine, 3,5cm)



Frelon européen
Vespa crabro
(+ 4cm)

Aspect

corps : dominance noire,
bande orange abdomen,
liseré jaune premier segment
pattes : extrémités jaune



Abeille domestique
Apis mellifera
(+ 1,3cm)



Guêpe germanique
Vespula germanica
(+ 1,7cm)



Poliste gaulois
Polistes Dominula
(+ 2cm)

Recommandations pour les citoyens

- ne pas approcher le nid
- ne pas détruire le nid soi-même
- ne pas installer de pièges sans se renseigner
- signaler ses observations à la commune ou à un professionnel

Qui contacter ? problème, question

Votre Administration Communale

réaction allergique

Numéro d'urgence belge
112

En savoir plus

CARI (Centre Apicole de Recherches et d'Informations)
www.cari.be
Biodiversité en wallonie
www.biodiversite.wallonie.be/fr/le-frelon-asiatique.html?IDC=5999



printemps - été - automne

A la Sainte Catherine, tout bois prend racine !

Comme chaque année, la commune de Stoumont en partenariat avec le Parc Naturel des Sources participe à la Journée de l'Arbre. Exceptionnellement, la Commune de Spa ne saura pas être présente.

21/11
de 9h à 11h30

**Dès lors, la journée de l'arbre aura lieu,
le 21 novembre 2026 de 9h à 11h30,
au garage communal à Borgoumont.**

Cette année, le passereau est sous les projecteurs ! Des plants seront proposés afin de favoriser son habitat et de soutenir sa présence dans nos campagnes. En plantant des arbres, des haies et des vergers, c'est tout un écosystème qui se renforce : la biodiversité gagne du terrain, le maillage écologique se reconstitue et les sols sont mieux protégés face à l'érosion. Une action concrète pour préserver la nature et contribuer, à notre échelle, à la richesse de notre territoire.

La Wallonie a accordé un subside à la commune de Stoumont pour la distribution de plants lors de cette journée. Les plants sont distribués, dans les limites du stock disponible, à tous les citoyens stoumontois ou non. Par rapport aux années précédentes, le nombre de plants proposés sera toutefois revu à la baisse. Cette diminution s'explique notamment par la réduction du subside accordé à l'opération, ainsi que par l'absence de participation de la commune de Spa cette année.

Vous souhaitez aller plus loin ?

**Planter plus d'arbres ou d'arbustes
autour de vous : haies, vergers, taillis,
alignements d'arbres, arbres têtards !**

La Wallonie vous soutient toujours...

Face au dérèglement climatique, aux canicules et aux inondations, la plantation d'arbres et de haies en Wallonie constitue une réponse concrète et efficace. Ces aménagements naturels limitent le ruissellement de l'eau, réduisent les risques d'érosion et d'inondation, tout en apportant de la fraîcheur lors des périodes de forte chaleur.

Les haies et les arbres jouent également un rôle essentiel pour la biodiversité en offrant des habitats, des corridors écologiques et des ressources alimentaires à de nombreuses espèces, notamment les oiseaux, les pollinisateurs et les petits mammifères.

SEMAINE DE L'ARBRE 2026 ANNÉE PASSEREAUX



MÉSANGE BLEUE
- CYANISTES CAERULEUS -



RENDEZ-VOUS
& INFOS

Distribution gratuite de plants
samedi 21 novembre 2026 de 9h00 à 11h30 au
garage communal de Borgoumont (n°23 à 4987 Stoumont)

Animation pour enfants



Infos : 080/29 26 66 - martine.grognard@stoumont.be

En plus d'améliorer la qualité de vie et de capturer du carbone, ces plantations bénéficient du soutien financier de la Wallonie à travers une Subvention à la plantation.

Celle-ci est accessible à tous : citoyens, acteurs économiques, pouvoirs publics, agriculteurs... et moyennant le respect de certaines conditions.

Chacun peut ainsi contribuer à renforcer la résilience du territoire et à préserver l'environnement pour les générations futures.

Chacun peut ainsi contribuer à renforcer la résilience du territoire et à préserver l'environnement pour les générations futures.



Toutes les informations sur cette subvention via
<https://www.wallonie.be/fr/demarches/i/1948>.



Recommandations : les gestes phares pour réduire l'impact

- 1 **Éclairer seulement ce qui est nécessaire.**
Une route isolée, un parterre de fleurs, une terrasse ou une façade requièrent-ils réellement des spots ? L'éclairage esthétique ou appliqué par défaut est moins insignifiant qu'on le croit...
- 2 **Éclairer seulement quand c'est nécessaire.**
Grâce à des détecteurs, via un éclairage volontaire ponctuel. S'il est commode d'éteindre après son passage aux toilettes, pourquoi pas dehors ?
- 3 **Éclairer en adaptant la température de couleur.**
Limitée à 2300 K, sans émission dans le bleu (<500 nm) et sans émission d'UV.
- 4 **Éclairer en diminuant l'intensité.**
Même si les seuils de tolérance se révèlent parfois très faibles et varient entre les espèces qui souffrent de la lumière artificielle.
- 5 **Éclairer en direction du sol.**
Éviter la dispersion vers le ciel et les espaces naturels adjacents, grâce notamment à l'installation d'abat-jours, et en optant pour des ampoules sous verre plat et transparent dont la surface éclairante est orientée horizontalement.

**Comment
s'éclairer plus
judicieusement
la nuit**
*(et pourquoi
c'est capital)*

Rallumons les étoiles !

La nuit, dans l'espace public, dans nos jardins ou sur nos façades, résident autant de créatures que d'occasions de limiter notre emprise sur l'environnement. Tout bénéficie pour la biodiversité et la santé humaine.

Modifier la composante nocturne de l'environnement n'a rien d'anodin. L'alternance entre les journées claires et les nuits sombres régit les rythmes naturels, ayant participé à construire l'histoire évolutive des espèces. Ressource naturelle vitale (comme le sont les espaces verts ou les milieux aquatiques), l'obscurité est polluée dès lors qu'on la rompt avec un éclairage artificiel. Allumer, c'est forcément perturber, déranger. Ternir l'éclat du ciel, dont les lueurs étoilées se voilent dans une constellation électrique. Déranger aussi les écosystèmes, la faune et la flore, habitants aquatiques ou terrestres, nocturnes ou diurnes. Perturber aussi, donc... l'humain. Mais plus que combattre inconditionnellement chaque spot ou chaque lampadaire, il s'agit de repenser notre pratique d'éclairage la nuit pour en atténuer les dommages, nombreux et loin d'être tous connus. Bonne nouvelle : tout le monde peut y œuvrer, et la commune de Stoumont a à cœur de faire sa part.

À Stoumont, la politique d'extinction

À l'heure où la biodiversité régresse, lutter contre la pollution lumineuse offre un levier d'action appréciable pour en juguler l'érosion. D'autant plus dans un contexte où le parc lumineux affiche, en Wallonie, une constante densification. Étant donné que 87% des lampadaires relèvent de l'éclairage communal, les Collèges communaux détiennent ensemble un large pouvoir d'action. Celui de Stoumont l'a bien compris, posant le choix de préserver la nuit en éteignant l'éclairage public de minuit à 5h du matin. Une mesure bénéfique à la santé publique, à la biodiversité, gage d'économies, sans compromettre la sécurité (au contraire – voir « Le saviez-vous »). Si cette politique peut amener un débat et rencontrer des réticences, il convient de rappeler que l'initiative privée d'éclairer au-delà de la propriété, vers l'espace public, constitue une infraction. L'illumination de la voie publique est soumise à des règles précises, dans l'intérêt général de la sécurité de ses usagers. Ainsi, il convient de bannir les éclairages domestiques orientés vers la rue ou vers les espaces naturels, préférant une sobriété en phase avec la politique communale.

Le saviez-vous ?

À l'échelle de la planète, les êtres vivants sont majoritairement nocturnes. Lucifuges (fuyant la lumière), une partie d'entre eux voient leur habitat fragmenté, leurs proies raréfiées, leurs moments d'activité (nourriture, reproduction, mobilité) anéantis. Photophiles (attirés par la lumière), d'autres espèces souffrent d'épuisement et de sur-prédation. Ainsi, un seul lampadaire cause la mort de 150 insectes en moyenne chaque nuit. Une hécatombe aux conséquences majeures sur le réseau trophique et sur la pollinisation.

Brouillant les charnières entre journée, crépuscule, nuit et aube, l'éclairage artificiel provoque la rencontre d'espèces qui ne sont pas censées se côtoyer. Trompées par une journée qui « ne finit jamais », certaines ne décèlent plus le bon moment pour s'activer ou au contraire, se cacher et se reposer.

Les halos urbains privent les migrateurs de repères célestes nécessaires à leur bonne orientation. Dans les rivières, les illuminations constituent des obstacles infranchissables pour des espèces qui se déplacent de nuit, mettant à mal le brassage génétique qui conditionne la bonne santé des populations. Les végétaux, dont le cycle est régi par les durées d'ensoleillement, pâtissent également : les feuilles tombent anormalement tard, les bourgeons apparaissent trop tôt.

Comme tout autre vivant, l'humain voit sa santé altérée par la pollution lumineuse. Celle-ci perturbe la production hormonale et le sommeil, favorise dépression, diabète, obésité, maladies cardiovasculaires...

Si certaines personnes associent un espace non éclairé à de l'insécurité, ce sentiment ne se fonde pourtant sur aucune hausse de criminalité ni d'accidents de la route. Au contraire, on observe un regain de prudence, des vitesses moins élevées sur les chaussées et des accidents moins graves.

Et le Parc naturel dans tout ça ?

L'équipe prête une attention particulière à la préservation de la trame noire dans tous les projets auxquels elle prend part. Après avoir cartographié la pollution lumineuse sur le territoire, le Parc naturel s'investit dans des actions concrètes : à travers la charte paysagère qui verra bientôt le jour, mais aussi via des recommandations formulées dans les remises d'avis lors de demandes de permis d'urbanisme, des conseils aux citoyens, aux communes ainsi qu'à certaines entreprises. Des recommandations précises sont ainsi transmises via une fiche technique, accessible à la demande.

N'hésitez donc pas à solliciter l'équipe pour des conseils plus personnalisés !

Gaëtan Spinhayer

Pour le Parc naturel des Sources

Appel à bénévoles

Le Parc naturel des Sources participe au projet de recensement du hérisson organisé à l'échelle de l'ensemble des Parcs naturels !

Dans ce cadre, nous sommes à la recherche de bénévoles pour placer un « piège photographique » (le vôtre ou le nôtre que nous mettons gratuitement à disposition) dans vos jardins pendant une période ininterrompue de 3 semaines.



Opération Hérisson

Devenez bénévole pour recenser les hérissons sur le territoire des Parcs naturels de Wallonie

En collaboration avec les CREAVES et le GT hérissons de



natagora



Pour plus d'informations et vous inscrire :

Rendez-vous sur le site de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie à l'adresse

<https://parcsnaturelsdewallonie.be/operation-herisson-informations-benevoles/>

✉ valerie.charles@fpnw.be



Merci à toutes et tous pour votre engagement pour la nature.



Mare forestière en Hertogenwald,
projet SPW-ARNE DNF, Eupen
(Source Cellule GISER)

Son principe-clé ?

Rompre avec la logique de l'eau
qui doit à tout prix s'écouler.
Renouer plutôt avec l'infiltration
lente et la rétention de l'eau là
où elle tombe. Son nom ?
Hydrologie régénérative.

Hydrologie régénérative

Comment le Parc naturel des Sources
agit pour redynamiser le cycle de l'eau

Ses méthodes se sont d'abord fait connaître en zone agricole.

Depuis quelques mois, l'équipe du Parc naturel des Sources s'est agrandie pour mener un projet qui s'inscrit dans cette démarche de restauration du cycle de l'eau. En partenariat avec Spadel et Gembloux Agro-bio Tech et en étroite collaboration avec le Département de la Nature et des Forêts (DNF), un doctorant aménage et étudie des dispositifs d'hydrologie régénérative, en portant une attention particulière sur les milieux forestiers. Au centre de la recherche : des solutions qui permettent d'assurer le maintien des fonctions (productive, naturelle, sociale) des parcelles concernées.

Régénérer là où ça a dégénéré

Régénérer, soit « rendre à une substance ses propriétés initiales, altérées ou modifiées au cours d'un traitement », résume précisément la situation. Car il s'agit bien de cela : pour des motifs de culture, d'exploitation ou de construction, l'humain s'est employé à accélérer le cycle de l'eau, canalisant des flux directs et rapides, livrant un combat obstiné contre l'humidité ou les eaux stagnantes. À l'heure où les sécheresses comme les crues deviennent plus fréquentes et plus intenses, un rétropédalage est nécessaire. C'est tout l'enjeu de l'hydrologie régénérative, laquelle repose sur trois axes : ralentir, infiltrer et stocker.

Sur le terrain

La recherche d'actions de restauration des dynamiques hydriques passe avant tout par un examen cartographique, nécessaire à l'intégration des réalités du terrain (relief, sol, géologie...). Le Parc naturel se concerta ensuite étroitement avec le gestionnaire privé ou

Un cap atteignable et équilibré

Pour que son impact se révèle significatif à l'échelle du territoire, le projet doit conduire à des aménagements qu'il est possible de multiplier dans le temps et dans l'espace, à l'échelle du bassin versant. C'est pourquoi les solutions se veulent réalistes, peu coûteuses et fondées sur la nature. S'affiche aussi le souhait d'allier hydrologie régénérative, foresterie et biodiversité, des dimensions qui, en équilibre, se révèlent complémentaires.

C'est d'ailleurs ce qui fonde le bon déroulement du partenariat.

L'hydrologie régénérative ne prétend pas fournir une formule magique ou une innovation technique. Elle désigne une méthode

préventive qui emprunte ses principes à plusieurs pratiques déjà existantes, combinant ces dernières selon le terrain et le contexte. Drainer, canaliser et évacuer...

ces manipulations structurent notre rapport à l'eau, de façon toujours plus prégnante à mesure que l'emprise humaine s'accroît sur l'environnement. En s'engageant dans ce projet d'hydrologie régénérative, le Parc naturel des Sources s'écarte du paradigme dominant du contrôle hydrique absolu, reconnaissant que celui-ci rend en réalité les écosystèmes plus vulnérables.

Lançant ce message : puisque l'eau est si précieuse, cultivons sa présence.

public des parcelles avant tout aménagement, de sorte que ce dernier n'empiète pas sur d'autres impératifs de gestion.

Plusieurs actions sont alors menées pour « cultiver l'eau ». Parmi elles, la déviation de fossés bordiers - ces canaux creusés au bord des voiries - en direction du cœur du peuplement forestier.

Si la manœuvre permet de ralentir la course de l'eau qui dévale en ligne droite vers l'exutoire, elle augmente aussi considérablement la quantité stockée, tant dans les sols que dans les végétaux. Une façon de faire « profiter la forêt » de l'eau qui lui échappe d'ordinaire, du fait d'aménagements très courants dans le paysage.

En complément, le Parc naturel procède au bouchage de drains, témoins de la volonté d'enrésiner massivement les parcelles. À rebours de l'assèchement souhaité par les exploitants à des fins sylvicoles, il s'agit de neutraliser l'écoulement artificiellement organisé afin de maintenir l'eau plus longtemps sur le terrain.



Bouchage d'un drain forestier au Bois Mousseux Est., Spa
(Source Parc Naturel des Sources)

De nouvelles mares forestières contribuent également à régénérer l'hydrologie des sites. Particulièrement enrichissantes pour la biodiversité, elles agissent comme tampons face aux épisodes climatiques extrêmes. Et signe que les méthodes se complètent, il n'est pas rare que des petites mares se développent en amont des bouchons mis en place pour désamorcer les drains évoqués plus haut.

Diversifier les peuplements et les paysages forestiers participe aussi à la restauration du cycle de l'eau. En plus de créer les conditions de peuplements plus robustes face au climat changeant (rejoignant en cela les objectifs du DNF), varier essences et âges des arbres permet d'offrir des sols plus vivants, au couvert végétal et à la structure plus riches, gage d'un pouvoir absorbant accru.

Une chose
est sûre,
ils n'ont pas
besoin de
nous !



Nourrissage des oiseaux d'eau

En promenade le long de l'eau,
il vous est peut-être arrivé de jeter
du pain aux oiseaux...

**Derrière ce geste, d'apparence anodin et bénéfique,
se cache une réalité toute autre !**

- **Carences alimentaires** : le pain prend beaucoup de place dans l'estomac et ne comble pas les besoins nutritionnels de ces herbivores (riche en glucides et en sel), entraînant des malformations et des problèmes de santé ;
- **Perte de l'instinct naturel** : l'abondance de nourriture facile crée une dépendance aux humains ;
- **Transmission de maladies** : le surplus non consommé immédiatement se décompose dans l'eau et favorise l'arrivée d'algues et de bactéries ;
- **Pollution et baisse de la qualité de l'eau** : tous les habitants des plans d'eau sont alors concernés, même les visiteurs humains ;
- **Favorisation des EEE** : ces aliments transformés attirent surtout la Bernache du Canada et l'Ouette d'Égypte qui sont plus robustes et opportunistes, elles se reproduisent plus vite et prennent le dessus sur les espèces locales.

Une chose est sûre, ils n'ont pas besoin de nous !

Ils se nourrissent très bien seuls en trouvant des graines, végétaux ou insectes aux alentours des plans d'eau.

Rappel :

La législation interdit le nourrissage des oiseaux dans les lieux publics, à l'exception de ceux des jardins en hiver. Dans certaines communes l'amende peut même être salée.



Il y a 5 ans déjà,
les inondations
catastrophiques des
14 et 15 juillet 2021
dévastaient les vallées de
la Vesdre et de l'Ourthe,
mais aussi celle de
l'Amblève.

Commémoration inondations

Au total, 39 personnes perdent la vie et plus de 100 000 personnes sont sinistrées. Sur notre bassin, les communes en aval sont les plus touchées par les inondations par débordement. Aywaille déplore un décès, et avec Comblain-au-Pont et Sprimont elles portent encore aujourd'hui les traces de cette catastrophe.

Les dégâts sont survenus principalement le long de l'Amblève mais également de plusieurs affluents. Les communes plus en amont ont également été touchées : les fonds de vallées à Stoumont le long de la Lienne ainsi qu'au centre du village à Trois-Ponts. Plus au sud, Vielsalm a été également concernée, depuis Salmchâteau jusqu'à Grand-Halleux. En amont, la ville de Stavelot n'a pas été épargnée, principalement le long de l'Amblève et de l'Eau Rouge.

Se souvenir des événements passés est indispensable pour mieux envisager l'avenir. En effet, nous ne pouvons pas empêcher ces événements extrêmes de se produire, mais nous pouvons nous y préparer au mieux et en limiter les conséquences.

Tout d'abord, gardons à l'esprit qu'une goutte d'eau qui tombe et ruisselle sur notre bassin versant finira inévitablement par rejoindre l'Amblève. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit en juillet 2021 : les précipitations étaient principalement localisées sur les hauteurs et à l'est de la Belgique. Ces pluies ont progressivement alimenté les cours d'eau en amont, puis les eaux se sont concentrées dans les fonds de vallée, où elles se sont accumulées, provoquant les dégâts les plus importants.

Une solution pour renforcer la résilience face à ces épisodes de pluies extrêmes est la gestion intégrée à l'échelle du bassin versant. Celle-ci repose notamment sur le principe de solidarité amont-aval. Ce principe illustre le fait que toute goutte d'eau infiltrée en amont n'atteindra pas l'aval, ou du moins y parviendra plus tard. Chaque goutte infiltrée ou temporairement retenue contribue ainsi à réduire et à retarder les débits en aval.

Dès lors, les territoires situés en aval, qui constituent les « zones d'accumulation », seront davantage amenés à mettre en œuvre des mesures de protection directe des habitations, telles que l'installation de batardeaux et la réalisation d'exercices de gestion de crise, le but étant l'évacuation rapide des eaux. À l'inverse, les territoires situés en amont, considérés comme les « zones de production d'eau », sont plus propices à la mise en place d'aménagements favorisant l'infiltration et la rétention de l'eau comme des retenues d'eau (mares, ...) et des ouvrages d'infiltration, la gestion forestière durable ou encore la désimperméabilisation des sols.

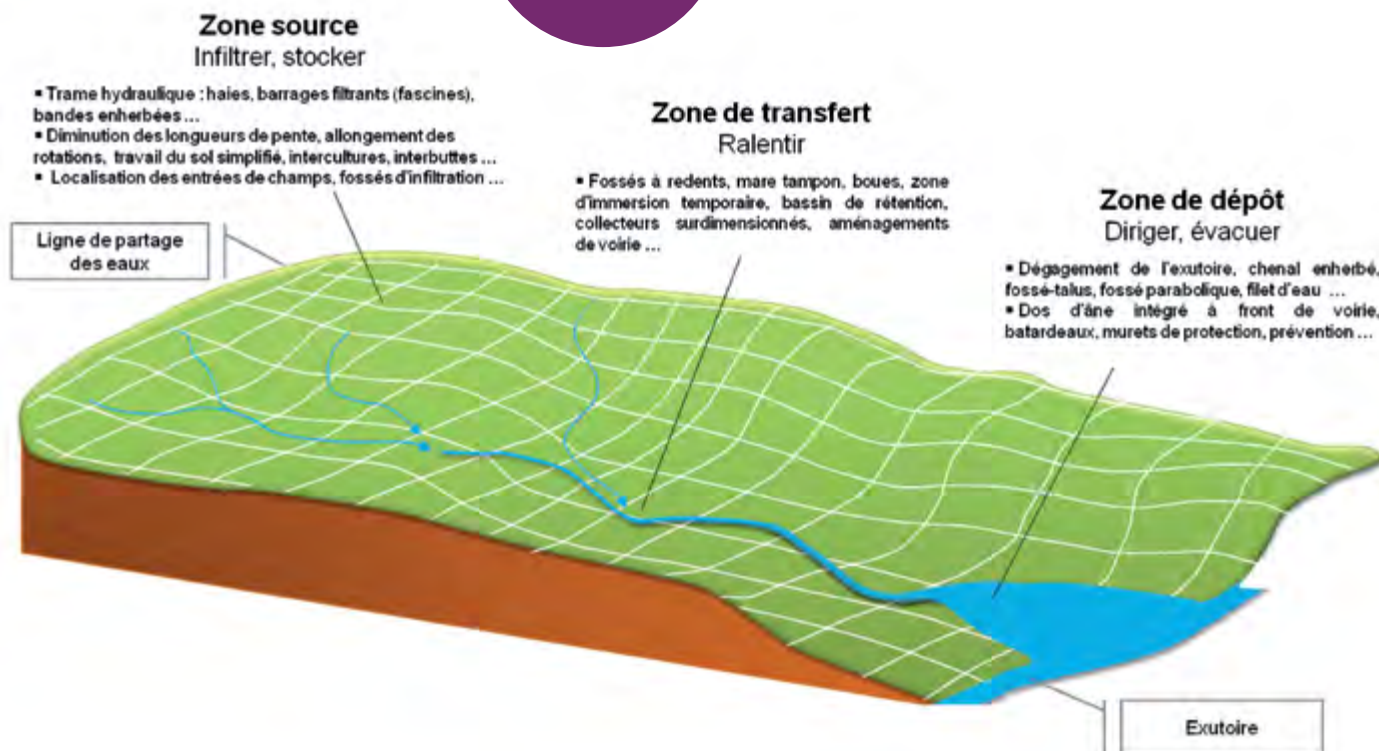
Entre ces deux parties du bassin, se trouvent des territoires situés en zone dite de « transfert ». Dans ces zones, la gestion intégrée de l'eau vise alors à ralentir les écoulements avant qu'ils n'atteignent trop rapidement l'aval, notamment grâce à des aménagements tels que les fascines, les haies ou encore les fossés à redents.

Bien entendu, chaque commune du bassin versant, qu'elle soit située en amont ou en aval, comprend à la fois des territoires en hauteur et des zones de vallée, dont certaines sont particulièrement vulnérables aux inondations. Il est donc essentiel de redonner de l'espace à la rivière là où cela est possible, c'est-à-dire dans des secteurs naturels ou non bâtis, afin qu'elle puisse déborder sans engendrer de dommages majeurs. Cette approche permet de limiter les écoulements vers les zones urbanisées et de mieux protéger les habitations et les infrastructures. La prévention des inondations est donc un enjeu qui concerne l'ensemble du bassin versant, chaque territoire ayant un rôle à jouer.

Les Contrats de Rivière de Wallonie vous informent
dans le cadre de la Convention
« Résilience du territoire face aux inondations ».



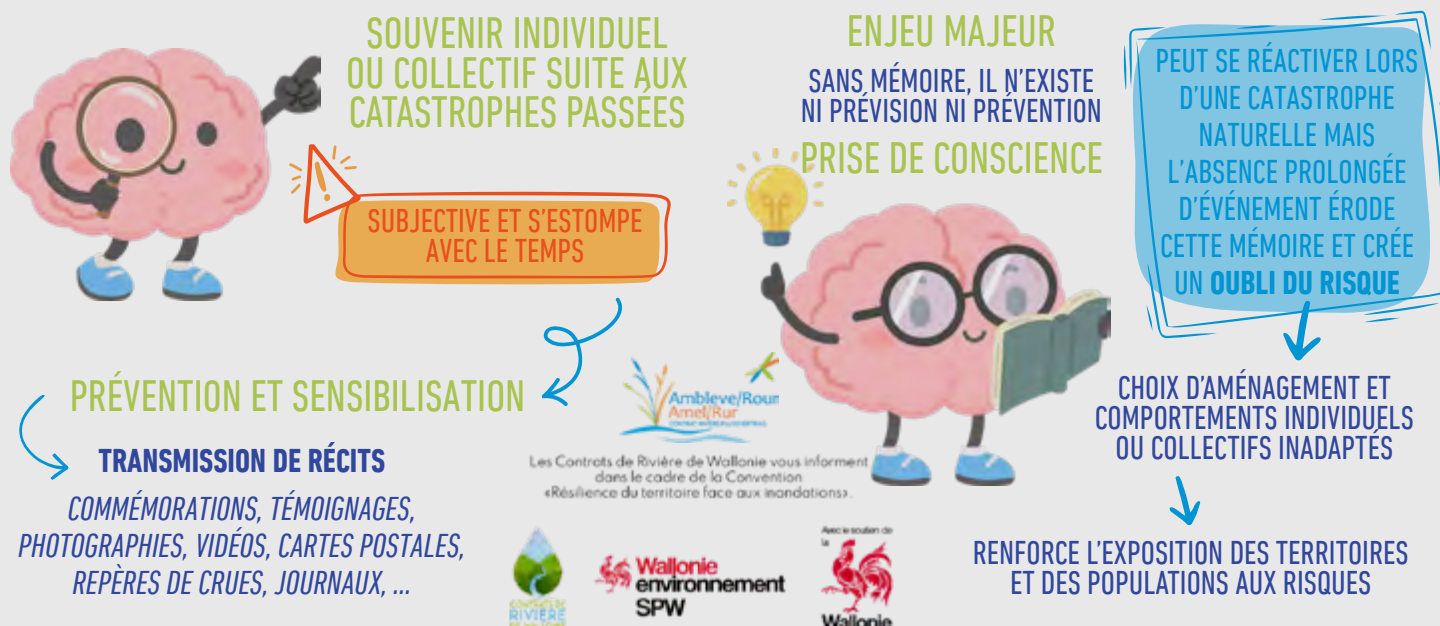
Gestion intégrée par bassin versant



LA MÉMOIRE DU RISQUE !

QU'EST-CE QUE C'EST ?

POURQUOI L'ENTREtenir ?





Signature
conjointe des
programmes
d'actions
2026-2028

25 ans d'engagement et une ambition démultipliée

Cette cérémonie coïncide avec un anniversaire historique pour la gestion par bassin versant. En effet, cela fait voilà près de 25 ans que nos 3 rivières sont sous contrat. Jean-Pol Bleus, président du Contrat de rivière de l'Ambève-Rour, a salué en allemand et en français cette dynamique de longue haleine qui protège des cours d'eau encore relativement sauvages, abritant une biodiversité riche mais fragile. Il a également rappelé le douloureux souvenir des inondations de juillet 2021, qui sont venues cruellement souligner la nécessité d'intégrer les turbulences naturelles de la rivière face aux changements climatiques.

Pour ce seul triennat 2026-2028, l'effort global combiné des trois structures voisines se traduit par un bloc impressionnant de 2 554 actions concrètes validées en Assemblée générale. Rien que pour le CRA, cela fait 937 actions portées par 108 partenaires engagés (dont 81 maîtres d'œuvre).

Une alliance historique au Musée de la Pierre :

Le 6 mars 2026 restera une date marquante pour la gouvernance participative de l'eau en Wallonie.

C'est au sein du prestigieux Centre d'Interprétation de la Pierre (CIP) de Sprimont, une ancienne centrale électrique du début du XXe siècle entièrement rénovée et inscrite au Patrimoine industriel wallon, que s'est déroulée la signature officielle et conjointe des programmes d'actions 2026-2028 des Contrats de rivière de l'Ambève-Rour (CRA), de l'Ourthe et de la Vesdre.

Cette cérémonie d'envergure s'est tenue sous la présidence d'Yves Coppieters, Ministre wallon de l'Environnement, en charge des Contrats de rivière. La mobilisation des hautes instances de la Défense, de la Région wallonne et des Provinces de Liège et de Luxembourg sans oublier la présence des nombreux bourgmestres et échevins des communes partenaires souligne la portée stratégique de l'événement. Avec l'ensemble des organismes-partenaires, ils ont honoré cet engagement collectif.

Pour Sprimont, l'accueil de cette signature conjointe revêtait une dimension symbolique forte. Comme l'a rappelé le bourgmestre Luc Delvaux, le territoire de sa commune a la particularité géographique rare d'être bordé simultanément par les trois sous-bassins hydrographiques de ces mêmes cours d'eau. Ce carrefour institutionnel a permis de lier la solidité de notre pierre bleue locale à la gestion fluide de nos précieuses ressources aquatiques.

Les chiffres clés et la réalité de terrain de l'Ambève-Rour

Le défi qui attend la cellule de coordination du CRA et ses partenaires reste immense. Le sous-bassin hydrographique de l'Ambève-Rour couvre une superficie particulièrement vaste de 1 140 km² et impacte directement la vie de plus de 82 000 habitants. Bien que la densité de population globale y soit assez faible, le réseau hydrographique cumule un linéaire total de plus de 2200 kilomètres de cours d'eau qui ont été minutieusement parcourus et inventoriés lors des campagnes de terrain.



L'état des lieux rigoureux mis en lumière par l'équipe fait état de 1 547 points noirs identifiés sur l'Amblève-Rour, dont 1 317 font l'objet d'une action de remédiation inscrite dans le nouveau programme (soit un excellent taux d'engagement de 85 %). De plus, sur les 618 points noirs qualifiés de prioritaires, 594 font l'objet d'une action ciblée et planifiée, soit un taux de prise en charge remarquable de 96 %.

L'une des grandes réussites de cette mouture réside dans la forte implication des communes. Bien qu'un regroupement des actions identiques ait été opéré pour concentrer les efforts administratifs, les communes inscrivent à elles seules 43 % du total des actions, représentant la part de maîtrise d'œuvre la plus importante du bassin. Le Service public de Wallonie (SPW) assume quant à lui 12 % des actions.

Pour structurer cet effort de grande envergure d'ici 2028, les signataires se sont engagés à concentrer leurs ressources sur 7 lignes directrices fondamentales :

- 1 Poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux afin d'en garantir la multiplicité des usages.
- 2 Déterminer un ensemble de mesures d'adaptation visant à renforcer la résilience du bassin versant face aux débits extrêmes.
- 3 Préserver les milieux aquatiques et restaurer la continuité écologique.
- 4 Développer les activités économiques et le tourisme de manière durable et respectueuse.
- 5 Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel lié à l'eau.
- 6 Protéger et valoriser le patrimoine culturel et historique né de nos rivières.
- 7 Améliorer l'information, la sensibilisation et la concertation entre les différents usagers.

Ces engagements montrent toute la pertinence et la rigueur scientifique de l'outil «Contrat de rivière».

Une expertise de terrain validée à l'échelle européenne

L'analyse macroéconomique et environnementale globale des futurs programmes démontre que nos actions s'inscrivent en parfaite cohérence avec les législations européennes. En effet, 64 % des actions des trois CR répondent directement aux exigences de la Directive Cadre Eau (29 %), de la Directive Inondation (19 %), du Règlement sur les espèces exotiques envahissantes (8 %) et de la Directive Habitats et espèces sensibles (8 %).

Sur le terrain, la nature des actions se répartit de manière équilibrée pour toucher tous les aspects du cycle de l'eau.

Relevons principalement :

- 45 % d'actions concrètes de terrain : L'exécution de travaux, les chantiers de gestion environnementale ou encore la réalisation d'actions de contrôle et de répression apportent directement un impact positif sur la ressource.
- 30 % d'actions de sensibilisation : Les projets de communication, d'information et les animations gratuites touchent en moyenne entre 45 000 et 50 000 personnes chaque année en Wallonie.

Le défi du financement et de la pérennisation des cellules de coordination

La force incontestable du modèle « Contrat de rivière » réside dans sa capacité de concertation multi-acteurs. Loin d'être une perte de temps administrative, les très nombreuses réunions annuelles organisées et animées par les cellules de coordination permettent de construire des projets d'assainissement collectif, de protection contre les crues, de valorisation touristique hautement consensuels et mieux acceptés par les populations locales, et bien d'autres thèmes encore...

Ludovic Collard, Pierre Luxen et Jean-Pol Bleus, Présidents respectifs des CR's, ont tous trois insisté auprès du Ministre Coppieters sur la nécessité de maintenir des moyens structurels stables. Un point crucial pour l'avenir. Les missions complémentaires spécifiques confiées aux CR's que sont la gestion de la résilience face aux inondations et la gestion des espèces exotiques envahissantes doivent impérativement être pérennisées et intégrées aux missions de base subventionnées des CR's. Les cellules de coordination des trois contrats de rivière, qui ne comptaient qu'une poignée de collaborateurs à leurs débuts, emploient aujourd'hui un total de 19 salariés qualifiés (dont 6 dédiés spécifiquement à l'Amblève-Rour). Sécuriser ces emplois est une condition sine qua non pour maintenir l'expertise technique acquise sur nos cours d'eau.

La séance protocolaire s'est clôturée de façon moderne et conviviale. Après l'appel des nombreux mandataires invités à signer solennellement les trois protocoles d'accord sur le devant de la scène, et avant le cocktail, l'ensemble des partenaires ont pris la pose pour une grande photo de famille aérienne prise par drone. Une belle manière d'illustrer la cohésion, la hauteur de vue et la solidarité qui unissent les acteurs de l'Ourthe, de la Vesdre et de l'Amblève-Rour face aux défis de demain quant à la préservation de notre or bleu.

Christine Heinesch
Coordinatrice





Le 26 mai dernier, la Province de Liège a convié les communes à la signature de la Convention des Maires.

Renouvellement de l'engagement en faveur du climat

Au travers de cette signature symbolique, les communes dont Stoumont ont réaffirmé la mobilisation des autorités locales face à l'urgence climatique.

Au travers du Plan Climat, la Province de Liège poursuit l'objectif de renforcer et de structurer l'action locale en faveur de la neutralité climatique et de la résilience territoriale.

Après les interventions d'accueil et de la signature par les Bourgmestres, les cartographies du Portail Climat ont été présentées par l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat. Celles-ci offrent un appui opérationnel pour guider les politiques locales climat-air-énergie.

Le Coordinateur Pollec (Politique Locale Energie Climat) de la commune de Stoumont est Martine Grogard.

Didier Gilkinet
Bourgmestre





Depuis près
de 20 ans la commune
de Stoumont applique
le fauchage tardif
des accotements

Fauchage tardif et risque d'incendie

Le fauchage tardif est une pratique qui consiste à faucher d'une manière sélective les accotements. A l'intérieur des villages et hameaux on fauche l'entièreté des accotements afin de garantir la propreté, la visibilité et la sécurité. En dehors des zones habitées, on ne fauche qu'un andain. On laisse ainsi la végétation s'épanouir et produire ses graines. Cette pratique offre également un refuge et une source de nourriture à de nombreux insectes, oiseaux, reptiles et petits mammifères. On favorise la biodiversité.

Aujourd'hui à la suite des épisodes de canicules et de sécheresse on s'inquiète du risque d'incendie lié à cette pratique. Pour rappel le risque d'incendie existe en cas de forte sécheresse, de chaleur intense et de vent. Les herbes sèches ne sont pas à l'origine de la naissance du feu. Le feu est toujours lié à une activité humaine.

En favorisant la biodiversité, nous contribuons à notre échelle, à la lutte contre le dérèglement climatique. Soyons modeste, c'est évidemment une goutte d'eau face à ce défi mais c'est une action simple et concrète qui nous permet d'apporter notre contribution.

Le fauchage tardif protège la faune et la flore. Il protège le cycle complet de la vie de différentes espèces.

Préserver la biodiversité fait partie des réponses au changement climatique. Les fleurs sauvages, les graminées, les haies, les insectes...protègent les sols de l'érosion, favorisent l'infiltration d'eau et rendent nos paysages plus résistants aux sécheresses et aux inondations.

Philippe Goffin
Echevin de l'Environnement

L'histoire de ce papillon résume à elle seule l'intérêt du fauchage tardif.

Je me souviens qu'au début de mon premier mandat (2006/2012) j'avais proposé au Collège d'adopter le fauchage tardif en prenant l'exemple de la vie d'un petit papillon emblématique de nos vallées :

**le Damier de la Succise souvent
appelé Damier de la Bistorte.**



© Donny Livet

Mai-juin : les papillons pondent leurs œufs sous une feuille de bistorte

Juin-juillet : les jeunes chenilles se nourrissent des feuilles

Automne-hiver : les chenilles vivent en groupe, au pied de la plante, protégées par une toile

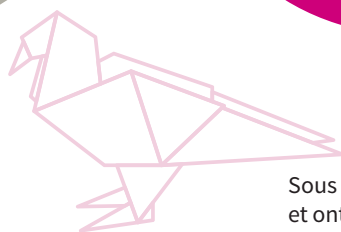
Printemps suivant : elles deviennent chrysalides pour devenir de jolis papillons

Si on fauche au printemps :

- on coupe les bistortes
- en pleine floraison
- Pas de ponte
- Pas de nouveau papillon
- Une génération entière est perdue.



Le jeudi 23 avril 2006, la commune de Stoumont accueillait le dernier rassemblement du projet « 1000 Oiseaux pour la Paix », une initiative participative du Centre culturel menée dans les communes de Spa, Jalhay et Stoumont.



1000 oiseaux pour la paix

Le principe était simple et symbolique : réaliser des grues en origami, symboles de paix et d'espoir, afin de porter ensemble un message de solidarité, de respect, de tolérance et de vivre-ensemble.

À Stoumont, le défi a largement été relevé avec 1336 grues en origami récoltées !

Une belle mobilisation à laquelle ont pris part les cinq implantations d'enseignement fondamental de la commune, chacune avec une classe pilote : les écoles communales de Rahier, La Gleize et Moulin du Ruy, Sainte-Thérèse de Chevron et Saint-Raphaël de Stoumont. Une belle répartition géographique.

Le temps fort du projet fut la ré-inauguration du nichoir géant aux oiseaux de la paix, situé route de l'Amblève, sur l'esplanade à côté de l'église Saint-Hubert. Restauré et rafraîchi pour l'occasion, il a retrouvé une nouvelle jeunesse et s'est paré des nombreux oiseaux récoltés.

Les enfants des classes pilotes ont également participé en chantant et en récitant une poésie sur le thème de la paix, un joli moment partagé avec le public. Petits et grands ont pu s'adonner à différentes activités : accrocher un message de paix à l'arbre à paroles, créer quelques grues supplémentaires, retrouver les auteurs de célèbres citations sur la paix, choisir une chanson dans la playlist « Give Peace a Chance », prendre une photo devant le nichoir ou encore contribuer aux fresques participatives réalisées avec l'illustratrice Mara de la Brochetta.

Le résultat est particulièrement réussi : les deux panneaux de la fresque habillent parfaitement le nichoir et lui donnent une véritable identité, à la fois colorée, joyeuse et symbolique.

Sous une belle météo clémente, les Stoumontois ont répondu présent et ont contribué à faire de ce rassemblement un moment chaleureux et convivial autour du verre de l'amitié.

Avec ses 1336 oiseaux, son nichoir restauré et décoré, et la participation des cinq écoles fondamentales de l'entité, Stoumont a clôturé en beauté cette enrichissante aventure citoyenne en laissant, dans l'espace public, une trace de nos souhaits pour un monde meilleur.

Un grand bravo et un énorme merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire voyager ce message de paix, toujours et encore essentiel !

Cristophe Collard

Animateur au Centre culturel de Spa-Jalhay-Stoumont

Vanessa Labruyère

Échevine de la Culture



LES ROUT'ARTS 2026, un parcours d'artistes sous le soleil !

Les 23, 24 et 25 mai derniers, avec « Les Rout'Arts 2026 », le Centre culturel a invité le public à prendre la route à la découverte des artistes de Spa, Jalhay et Stoumont.

Sous un grand soleil et des températures estivales, le territoire s'est transformé en véritable parcours artistique à ciel ouvert. Durant trois jours, les visiteurs ont sillonné les routes de nos villages et nos paysages pour pousser les portes d'une trentaine de lieux de création, à la rencontre de quelque 65 artistes, amateurs ou confirmés.

Ateliers, maisons, jardins et espaces insolites ont accueilli les curieux dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Peinture, sculpture, photographie, artisanat, dessin et bien d'autres disciplines ont permis à chacun de découvrir des univers singuliers, de partager des regards et surtout de prendre le temps de la rencontre.

Cette édition a également fait la part belle à notre environnement naturel, avec pour fil conducteur la thématique « Nous, la forêt ». Une invitation à porter un autre regard sur les liens qui unissent la création artistique, les lieux et la nature qui nous entoure.

Au gré des itinéraires, des découvertes et des échanges, le public a répondu présent et a pleinement profité de cette belle parenthèse artistique. Le soleil aidant, les jardins et terrasses se sont prêtés aux discussions, les chemins aux promenades et les ateliers aux rencontres.

Ce projet aura une nouvelle fois démontré toute la richesse artistique et humaine de notre territoire.

Un grand merci aux 65 artistes et à toutes celles et ceux qui ont parcouru les chemins des Rout'Arts.

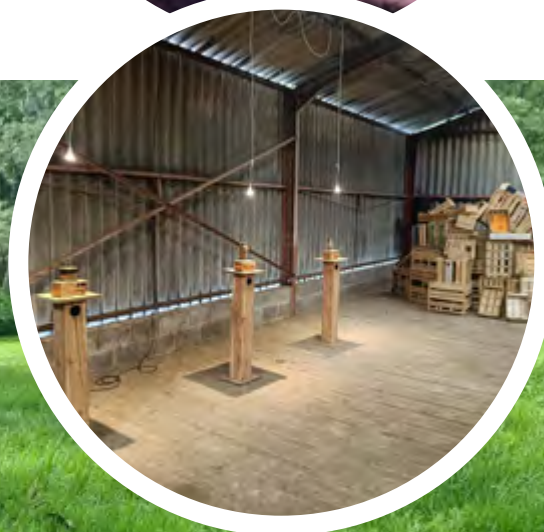
Rendez-vous les 15, 16 et 17 mai pour l'édition 2027 !

Cristophe Collard

Animateur au Centre culturel
de Spa-Jalhay-Stoumont

Vanessa Labruyère

Échevine de la Culture





Vous éprouvez des difficultés à payer votre facture ?

Contactez le CPAS de votre commune.
Il évaluera votre situation et déterminera si cette aide peut vous être accordée.

Des difficultés face à votre facture d'eau ?

Le Fonds Social de l'Eau peut vous aider

Le Fonds Social de l'Eau est une réserve financière, disponible pour les personnes qui se retrouvent dans l'incapacité de payer leur facture d'eau. Cette démarche solidaire a pour objectif que tout le monde puisse avoir accès à cette ressource.

L'eau est un bien indispensable. Cependant, quand le budget est serré, la facture peut devenir une source de stress. Heureusement, une aide existe pour soulager les personnes en difficulté financière : le Fonds Social de l'Eau. Il permet de prendre en charge, en tout ou en partie, la facture d'eau. En 2024, plus de 7 800 ménages ont fait appel à cette aide.

Avant de faire appel à ce Fonds Social de l'Eau, il est aussi possible de demander un étalement de paiement auprès de son distributeur d'eau.

Il n'y a pas de petites économies et chaque geste compte !

La précarité hydrique, un problème de surconsommation

Il est important de bien consommer cette ressource précieuse. La surconsommation reste la première cause de précarité hydrique en Belgique. Des aides existent, mais chacun peut aussi agir pour réduire le montant de la facture.

Certains aménagements peuvent aider à diminuer de manière significative la consommation. Avec un pommeau économique dans la douche, il est possible de consommer jusqu'à cinq fois moins d'eau qu'un bain. Les mousseurs de robinet sont également un moyen simple et peu coûteux de faire des économies. En insérant de l'air dans

l'eau, cela réduit considérablement la quantité d'eau qui coule. Les toilettes peuvent aussi être équipées d'une chasse double. La petite chasse consomme entre 3 à 6 litres d'eau, tandis que la grande en consomme de 6 à 9 litres. En utilisant au maximum la petite chasse, ce sont donc au minimum 3 litres d'eau économisés à chaque fois.

Une fuite ? Le Fonds d'Amélioration Technique à la rescousse

Parfois, la facture est bien salée, alors que l'on met tout en place pour éviter une surconsommation. Dans ce cas, une fuite dans l'installation est peut-être responsable de ce surcoût. Une chasse d'eau qui fuit peut libérer jusqu'à 25 litres d'eau par heure, ce qui représente 219 m3 par an. Au final, cela fait un malus de plus de 1 400 € sur la facture ! Afin d'éviter ce genre de mauvaises surprises, il est recommandé d'effectuer un relevé d'index de temps à autres pour détecter ces éventuelles fuites. Grâce au Fonds d'Amélioration Technique, les personnes en défaut de paiement peuvent demander une intervention sur les frais engendrés par une réparation ou une installation plus économe.

Besoin d'aide du Fonds d'Amélioration Technique ?

Le CPAS est votre point de contact. Vous pouvez introduire une demande d'intervention sur la facture du technicien auprès de votre conseiller.ère.

Des leviers existent pour aider les personnes en situation de précarité hydrique, que ce soit momentané ou permanent. Le CPAS de la commune est disponible pour entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir ces aides. Pour toute information complémentaire, il est possible de se renseigner auprès de son distributeur d'eau ou de se rendre sur le site de la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau).

La SPGE, pour le Fonds Social de l'Eau



Quand tout coûte cher, de l'aide vaut de l'or.

Votre facture de chauffage vaut de l'argent !

Recevoir votre facture de chauffage vous fait froid dans le dos ? Et si on vous disait qu'elle peut vous faire gagner de l'argent ? Parce que vous avez peut-être droit à une allocation pour le mazout, le gaz propane, ou le pétrole lampant.

Alors, pourquoi passer à côté de votre chance de pouvoir bénéficier d'une allocation de chauffage ?

Ici, vous pourrez découvrir si vous êtes éligible à une allocation du Fonds Social Chauffage et aussi à ce que vous devrez faire pour en bénéficier concrètement. C'est bien plus facile que ce que vous pensez !

Aujourd'hui, une simple visite au supermarché nous fait vite dépenser une fortune. Alors que dire de l'impact de votre facture de chauffage sur votre budget mensuel ?

Heureusement, le Fonds Social Chauffage peut vous aider à couvrir cette dépense-là. Les familles comme les célibataires peuvent bénéficier d'une allocation pour le chauffage, qu'ils soient locataires ou propriétaires. Nous vous expliquons les conditions pour recevoir une allocation de chauffage pour le mazout, le gaz propane ou le pétrole lampant.

1 Quelle source de chaleur utilisez-vous ?

Les combustibles suivants sont éligibles à une allocation de chauffage du Fonds Social Chauffage. Si vous chauffez votre maison avec l'un des combustibles suivants, vous remplissez déjà la première condition :

- **Mazout de chauffage** (également appelé gasoil de chauffage ou fioul domestique) que vous faites livrer à votre domicile en grande quantité ;
- **Mazout de chauffage** que vous achetez au litre à la pompe ;
- **Gaz propane** que vous faites livrer en vrac à votre domicile dans votre citerne ;
- **Pétrole lampant** (de type C) que vous achetez en petites quantités pour votre poêle sans évacuation du gaz de combustion.

2 Entrez-vous dans les critères ?

Notre soutien s'adresse aux personnes **moins aisées financièrement**. Si vous remplissez l'une des conditions suivantes, vous pourrez demander une allocation pour le mazout, le gaz propane ou le pétrole lampant :

- Vous avez droit à une **intervention majorée** de la part de votre assurance maladie-invalidité.
- Le **revenu brut imposable de votre ménage** est inférieur à un certain plafond.
- Vous êtes en situation de **médiation de dettes ou de règlement collectif de dettes**.

Votre situation personnelle remplit l'une de ces conditions et vous utilisez l'un des combustibles ci-dessus ? Nous nous ferons un plaisir d'alléger votre facture de chauffage. Pensez donc bien à faire votre demande !

3 Comment demander l'allocation pour le mazout, le gaz propane ou le pétrole lampant ?

La demande d'allocation s'effectue au **CPAS**. Gardez à l'esprit que vous devrez soumettre votre demande dans les **soixante jours** qui suivront la livraison du combustible. Vous trouverez cette date de livraison sur la facture ou la preuve d'achat de votre mazout, gaz propane ou pétrole lampant.

Vous devez vous présenter au CPAS le mercredi matin, de 8h30 à 12h30 auprès de Mme Houba Christel.

Si vous ne savez pas vous déplacer, Mme HOUBA peut se rendre à domicile, sur rendez-vous au 080/29.26.83

Voici les documents nécessaires pour votre demande auprès du CPAS :

- une copie de votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour, etc.) ;
- une preuve des revenus du ménage (votre dernier extrait de rôle de personne physique) ;
- si vous êtes en médiation de dettes : preuve de l'ordonnance judiciaire ;
- le bon de livraison ou la preuve d'achat (facture, ticket de caisse) de votre combustible.



Tout au long de l'année, le Fagotin accueille des jeunes venus de différents pays et permet également à ceux de la région de Stoumont de partir à leur rencontre.

Principalement organisés dans le cadre du programme européen Erasmus+, mais aussi grâce à d'autres partenariats internationaux, ces projets sont avant tout des expériences humaines.

On y apprend en faisant, en échangeant, en vivant ensemble et en découvrant d'autres façons de voir le monde.

Pour ne manquer aucune opportunité et être informé des prochains appels à participation, le plus simple est de nous transmettre vos coordonnées

✉ denis@fagotin.be ou de suivre la chaîne  WhatsApp du Fagotin.

Des jeunes de Stoumont aux quatre coins de l'Europe

Au-delà de ses actions locales à Stoumont, le Fagotin s'inscrit dans une dynamique internationale qui favorise les rencontres, les échanges et la découverte d'autres réalités.

À travers ses projets européens et internationaux, nous créons des occasions pour les jeunes de partager leurs expériences, de confronter leurs points de vue et de construire ensemble autour de thématiques qui nous rassemblent : la nature, la biodiversité, la ruralité, la citoyenneté et les modes de vie durables.

Cette année, les jeunes ont ainsi rencontré des participants venus d'Estonie, de Roumanie, d'Italie, d'Allemagne, de Finlande, de Norvège et de La Réunion. Des rencontres qui les ont emmenés dans des univers parfois très différents : à Berlin, où ils ont découvert le fonctionnement d'autres centres de jeunes mobiles ; dans le nord de l'Allemagne, où ils ont parcouru en kayak les grands lacs de la région ; dans un petit village des Abruzzes, où ils ont cuisiné avec les habitants et rencontré des producteurs locaux ; à La Réunion, où ils ont découvert les paysages volcaniques, une biodiversité exceptionnelle et un centre de revalidation de tortues marines ; ou encore en Norvège, pour s'immerger dans les paysages hivernaux et découvrir une autre réalité de la vie rurale.

Ces voyages ne sont pourtant pas de simples découvertes touristiques. À travers les activités, les ateliers, les rencontres et la vie quotidienne en groupe, les jeunes apprennent à mieux se connaître, à dépasser les différences, à communiquer

dans d'autres langues et à coopérer avec des personnes qu'ils viennent tout juste de rencontrer. Ils sont également amenés à réfléchir ensemble à des enjeux qui dépassent les frontières : comment préserver notre environnement ? Comment rendre nos territoires plus durables ? Comment faire vivre la solidarité et la citoyenneté ?

Et l'échange fonctionne dans les deux sens. Lorsque le Fagotin accueille des jeunes venus d'ailleurs, c'est aussi Stoumont et sa région qui deviennent un terrain de découverte. Nos paysages, notre ruralité, nos initiatives locales et notre manière de vivre sont à leur tour partagés et questionnés par des jeunes venus d'autres horizons. Ces rencontres permettent ainsi de regarder notre propre territoire autrement.

De Stoumont au monde, et du monde à Stoumont, ces projets contribuent à développer l'autonomie, l'ouverture d'esprit, la coopération et l'engagement citoyen. Ils donnent surtout aux jeunes l'occasion de vivre des expériences fortes, de créer des liens au-delà des frontières et de revenir avec de nouvelles idées, de nouvelles envies et parfois même de nouveaux projets.

Denis
Pour le Fagotin



Lorcé Terre de Fêtes

Le village de Lorcé ne peut pas mieux porter son nom « Terre de Fêtes » tant ses activités culturelles et récréatives sont nombreuses.

L'Union CRELLE (Centre Récréatif et de Loisirs de Lorcé et environs) est le résultat d'une fusion entre l'Association de la Jeunesse créée en 1948 et l'Union née dans les années 80.

L'ancienne salle date d'avant la guerre et a été construite sur un terrain offert par ses propriétaires.

En 2004 une toute nouvelle salle s'est construite à la place de l'ancienne. Elle offre cette fois tout l'espace et les commodités pour recevoir fêtes privées autant qu'animations de toutes sortes.

A cette époque la confrérie de la Lorcette est initiée par Jean-Marie Léonard et Patrice Vertcour. Il s'agit de promouvoir un breuvage à base de cerises dont les noyaux sont crachés à la fête du village dans un chapeau, par les plus doués des participants, avec chaque fois un petit verre de Lorcette en récompense.

L'Union Crelle est actuellement dirigée par un comité très ouvert et elle peut compter sur un nombre important de bénévoles de tout âge selon les activités qu'elle organise. Ces bénévoles ne comptent pas leur peine à chaque fois pour préparer la salle, monter les chapiteaux, préparer les repas...

On peut dire qu'il se passe tous les mois quelque chose à Lorcé. Cela va du souper raclette en début d'année au village de Noël en décembre en passant par le grand feu, la pièce de théâtre, les apéros-villages, la marche ADEPS depuis 15 années, la fête du village, le dîner des pensionnés, Halloween, la St Nicolas... et j'en passe !

Ces rencontres régulières permettent aux habitants de se connaître et de s'apprécier. Elles brisent l'anonymat et participent vraiment à l'esprit de village

Le marché de Noël qui se tiendra cette année le 13 décembre à la salle (Lorcé 77) offrira une douzaine d'espaces pour les artisans des environs. Il y aura de quoi ravir les yeux et les papilles puisqu'en plus des produits de bouche vendus par les occupants des stands le comité présentera comme chaque année des assiettes d'huîtres et une gigantesque tartiflette, le tout dans une joyeuse ambiance.

Quoi de plus sympa que d'offrir à Noël une pièce artisanale, unique et de qualité, tout en se régaland ?

Venez donc profiter de tout cela le 13 décembre, nous vous y attendons les bras ouverts.

Dany Hermans
de l'Union CRELLE

LA TABLE DE ROANNE

Le dimanche 12 avril, le Royal Syndicat d'Initiative de La Gleize a inauguré Roanne, une nouvelle table d'orientation

Un beau projet, une belle synergie collaborative entre le RSI, le Parc naturel des Sources et la Commune de Stoumont

Après une promenade guidée sur les hauteurs de Roanne et de Roanne-Coo, Jean-Claude Gaspard et Vincent Colson se sont exprimés au nom du RSI, le Bourgmestre au nom de la Commune.

L'inauguration de cette nouvelle table dessinée par Martin Jamar a été ponctuée d'un moment convivial, en présence de nombreux participants.



Mesdames, Messieurs,
Chers membres du Royal Syndicat d'initiative
de La Gleize,
Chers représentants du Parc naturel des Sources,
Cher Martin,
Chers membres du Collège, du Conseil
et du Conseil de l'Action Sociale,
Chers vous toutes et tous,
amoureux de notre belle région,

C'est avec beaucoup de plaisir que je me tiens aujourd'hui parmi vous, dans cet écrin de nature qui nous rassemble.

Et vous êtes nombreux à vous être déplacés ce matin, ce qui démontre à nouveau, si besoin en est, combien vous êtes attachés à votre, à notre cadre de vie !

Installée sur un point de vue panoramique, une table d'orientation a notamment une vocation pédagogique. Elle permet une lecture des paysages, sommets et/ou sites remarquables environnants. Comme en témoigne cette table d'orientation de Roanne, qui offre une vue à 180°.

Et je profite de cette opportunité pour faire référence à un proverbe tibétain, je le cite : « ce n'est pas le paysage qui est petit, c'est la fenêtre par laquelle on le regarde ».

Ici, le regard se porte loin ... mais il commence toujours par ce qui nous entoure : la beauté simple, authentique, vivante de notre territoire.

L'inauguration de cette table d'orientation est, à première vue, un geste modeste. Une installation discrète, presque silencieuse. Et pourtant... elle incarne bien davantage. Elle est une invitation. Une invitation à lever les yeux, à prendre le temps, à redécouvrir ce que nous croyions connaître.

Car trop souvent, ce qui est proche devient invisible. Et c'est là, tout le sens de cet aménagement : offrir à chacun – habitant ou visiteur – de nouveaux regards sur nos paysages, sur nos reliefs, sur notre patrimoine naturel. Permettre à chacun de se situer, de comprendre, mais aussi de ressentir.

Je tiens à saluer chaleureusement le travail du Royal Syndicat d'Initiative de La Gleize. Votre engagement, votre passion, votre attachement à faire vivre et rayonner notre territoire sont précieux. Vous êtes les passeurs de cette identité, les artisans d'un tourisme à taille humaine, respectueux, sincère.

Mots prononcés
par notre
Bourgmestre,
en charge du
Tourisme

Je remercie également

- Notre Echevin, Philippe, le Service des Travaux et notamment Philippe et Gilles pour tout le soutien apporté dans ce bel aménagement
- Le Parc naturel des Sources pour sa collaboration à cet événement
- Martin Jamar, pour ce magnifique travail de capture de l'essence de ce lieu

Au travers cette table d'orientation, nous affirmons aussi une vision du tourisme : un tourisme qui ne se consomme pas à toute vitesse, mais qui se vit pleinement. Un tourisme qui invite à la contemplation, à la rencontre, à la reconnexion avec la nature... et avec soi-même.

J'aime à penser que chaque personne qui s'arrêtera ici repartira avec quelque chose de plus qu'une simple information : un souvenir, une émotion et peut-être même ... une forme d'émerveillement.

Alors aujourd'hui, au-delà de l'inauguration, célébrons ce lien qui nous unit à notre territoire. Prenons le temps de regarder, d'écouter, de partager.

Et surtout, continuons, ensemble, à faire de notre région un lieu vivant, accueillant, et profondément inspirant.

Je vous remercie.





- Bienvenue à Libr'écriture -

Libr'écriture organise un

ATELIER D'ÉCRITURE

Animé par Pierre Hoffelinck, auteur

Dans les locaux de la **bibliothèque de Stoumont**

Route de l'Amblève, 45 à 4987 Stoumont

Tous les 2^{èmes} mardis du mois, de 18 h à 20 h

15 € / séance

Renseignements :

Tél : 0496 / 70 94 30

E-mail : ph.traduction@gmail.com

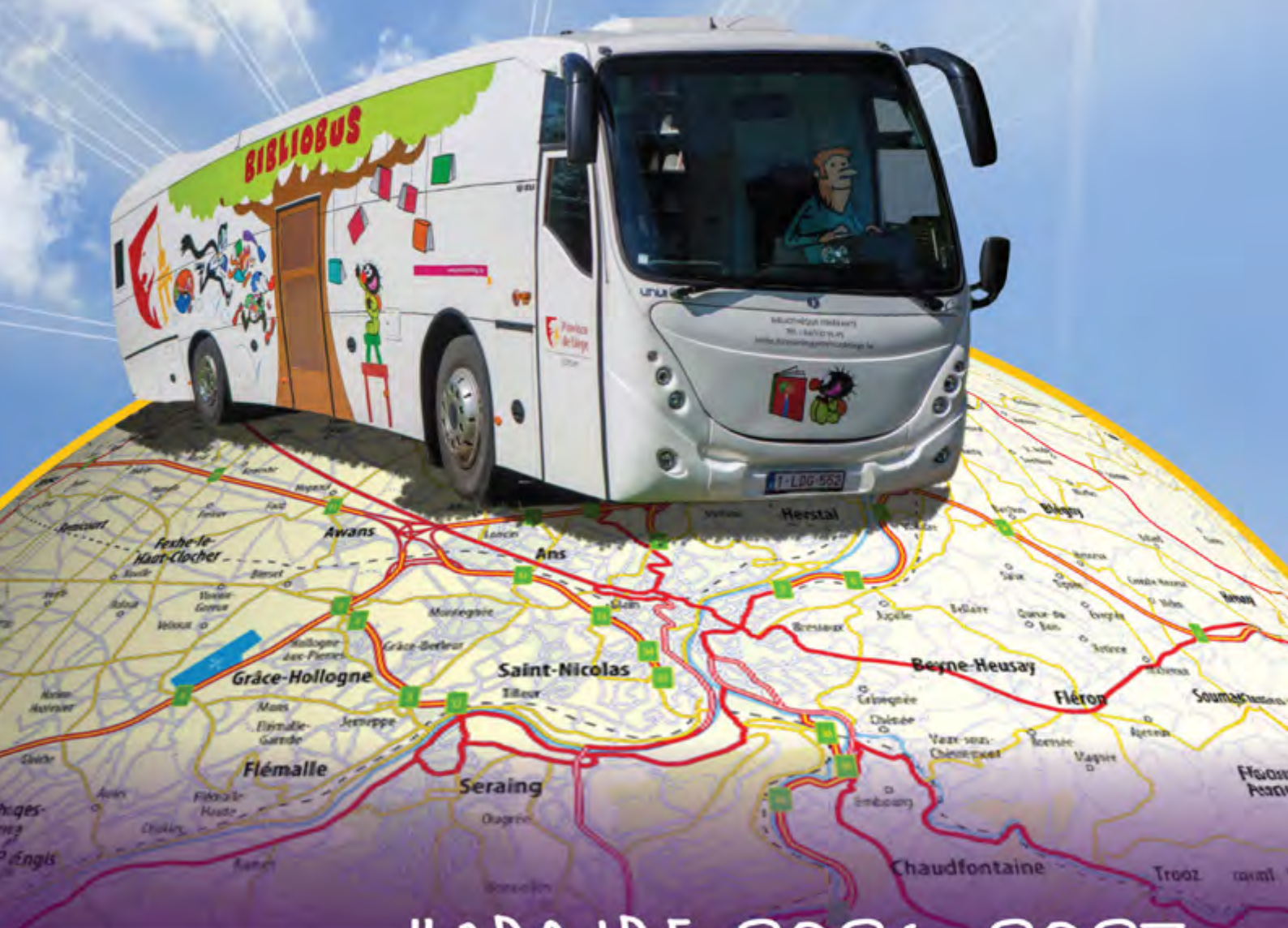
Site internet : librecrire.be





BIBLIOBUS 4

"PETIT POILU"



HORAIRE 2026-2027

BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

Rue de Wallonie 28 - 4460 GRACE-HOLOGNE

Tél. 04 279 53 79

culture.bibliobus4@provincedeliege.be



Province
de Liège

HORAIRE BIBLIOBUS > MARDIS D

CHEVRON (Stoumont) 10h à 10h40

Ecole libre Sainte Thérèse,
Chevron, 30

RAHIER (Stoumont) 11h à 12h15

Ecole communale,
Rahier, 77

LA GLEIZE

(Stoumont)

Ecole communale,
Rue de l'église, 11

MOULIN DU RUY

(Stoumont)

Ecole communale,
Moulin du Ruy, 32

13h30 à 14h25

14h40 à 15h00

PASSAGE DU BIBLIOBUS > 2026 - 2027

► Septembre	8	► Février	-
► Octobre	6	► Mars	9
► Novembre	17	► Avril	6
► Décembre	15	► Mai	18
► Janvier	26	► Juin	15

LES PRETS

sont consentis pour 2 passages et sont renouvelables 1 fois.

RESERVATION DE LIVRES

lors de votre visite au Bibliobus, par lettre ou par courriel

Exceptionnellement, en cas d'urgence, les ouvrages peuvent être réservés par téléphone.

Editeur responsable : Province de Liège, Place Saint-Lambert 18 A, 4000 Liège - Ne pas jeter sur la voie publique





Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Chers enseignants,
Chers parents,
Et surtout chers élèves,

Quel plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour célébrer un moment si important de votre parcours scolaire : la remise de votre CEB.

Ce diplôme représente bien plus qu'un simple papier. Il symbolise des années d'apprentissage, d'efforts, de découvertes, parfois de difficultés aussi mais surtout de persévérance. Aujourd'hui, vous pouvez être fiers de vous.

Durant toutes ces années en primaire, vous avez appris à lire, à écrire, à compter, bien sûr mais vous avez aussi appris à grandir. Vous avez appris à travailler ensemble, à respecter les autres, à exprimer vos idées, à vous relever après un échec, à croire un peu plus en vous. Et cela est précieux.

Cette cérémonie marque une étape importante. Une page se tourne doucement, et une autre va bientôt commencer, celle de l'enseignement secondaire. Pour certains, cela apporte beaucoup d'enthousiasme. Pour d'autres, peut être un peu d'inquiétude. Et c'est normal.

Changer d'école, rencontrer de nouveaux professeurs, découvrir un nouvel environnement, tout cela peut impressionner. Mais souvenez-vous d'une chose : vous êtes capables. Vous avez déjà parcouru un beau chemin.

Le CEB n'est pas une fin. C'est un début.

Un début rempli de possibilités, de rêves, de projets et d'expériences nouvelles.

Aujourd'hui, j'aimerais aussi mettre à l'honneur toutes les personnes qui vous ont accompagnés jusqu'ici.

Les enseignants, tout d'abord.

Être enseignant, ce n'est pas seulement transmettre des matières. C'est encourager, écouter, rassurer, motiver, parfois consoler. C'est croire en un enfant même lorsqu'il doute de lui-même. Alors merci à vous, directrices, institutrices, instituteurs, les membres du personnel scolaire. Merci pour votre patience, votre engagement et votre passion. Votre rôle est une passion.

Je souhaite également adresser quelques mots aux parents et aux familles.

**Discours
prononcé par
Yvonne Vannerum**
*Échevine en charge
de l'Enseignement*

Vous avez été présents dans l'ombre, chaque jour joue : les devoirs, les réveils matinaux, les encouragements avant un contrôle, les signatures dans le journal de classe, les mots rassurants après une journée compliquée ? Cette réussite est un peu la vôtre. Merci d'avoir accompagné vos enfants avec amour, patience et confiance.

Et à vous chers élèves, j'aimerais vous dire quelque chose d'important.

Dans la vie, les notes comptent parfois mais elles ne définissent jamais entièrement une personne. Ce qui fera de vous de belles personnes, ce sera votre gentillesse, votre courage, votre honnêteté, votre capacité à aider les autres, à rester curieux, à respecter les différences et à continuer d'apprendre tout au long de votre vie. N'ayez pas peur de faire des erreurs. Ce sont souvent elles qui nous apprennent le plus. N'ayez pas peur d'être vous-même. Le monde a besoin de personnalités différentes, de sensibilités différentes, de talents différents. Certains d'entre vous aiment les sciences, d'autres le sport, le dessin, la musique et toutes ces passions ont leur valeur.

Je voudrai aussi vous rappeler combien l'école reste un lieu essentiel. Au-delà des apprentissages, elle est un endroit où l'on construit des citoyens de demain. Dans un monde qui évolue vite, où tout semble parfois aller très vite, il est important de continuer à transmettre des valeurs fortes ; le respect, la solidarité, l'écoute, l'esprit critique et la bienveillance.

L'enseignement joue un rôle fondamental dans cette mission, et notre commune continuera à soutenir nos écoles, nos enseignants et nos élèves avec conviction. Parce qu'investir dans l'éducation, c'est investir dans l'avenir. Et l'avenir c'est vous.

Peut-être que parmi vous se trouvent de futurs enseignants, infirmiers, artisans, ingénieurs. Mais avant tout, je vous souhaite de devenir des adultes épanouis et heureux. Gardez vos rêves précieusement. Osez essayer ? Osez apprendre ? Osez croire en vous ? Et surtout, n'oubliez jamais que votre valeur ne dépend pas uniquement de vos réussites, mais aussi de votre capacité à rester humains, respectueux et solidaires.

Avant de terminer, j'aimerais que nous prenions un instant pour savourer ce moment car il restera gravé dans vos souvenirs. Les photos prises aujourd'hui, les regards fiers de vos parents, les sourires de vos enseignants, l'émotion que l'on ressent dans cette salle tout cela fait partie des grands moments de la vie.

Alors Profitez en pleinement. Continuez à avancer avec confiance et curiosité.

Bravo à tous et belle continuation !



Retour sur la fête de l'Accueil Temps Libre EXTRACOOOL :

Le 1^{er} juillet dernier, l'Accueil Temps Libre EXTRACOOOL a lancé les vacances d'été en beauté.

Sous un magnifique soleil, pas moins de 50 enfants et parents se sont réunis pour partager un après-midi festif et particulièrement chaleureux.

Rires et découvertes étaient au rendez-vous grâce à une foule d'animations adaptées à tous les goûts.

Les enfants ont pu chevaucher des poneys et s'émerveiller aux côtés des ânes, viser la cible au tir à l'arc, s'essayer aux arts de la piste avec la malle cirque ou jouer les scientifiques en herbe grâce à l'atelier « Graine de génie ».

Entre le château gonflable, les grands jeux en bois, l'incontournable pêche aux canards, le jeu de massacre, ainsi que les ateliers couture, cuisine et bricolage, impossible de s'ennuyer !

L'ambiance musicale a rythmé la journée, pendant que petits et grands se rafraîchissaient au bar à glaces et savouraient du pop-corn croustillant.

Une belle réussite qui laisse des souvenirs enchantés à toutes les familles présentes !

Yvonne Vannerum
Echevine de l'Enfance



Un bel été d'aventures et de découvertes pour nos enfants !

Bilan des stages d'été ATL

Du 6 juillet au 21 août, les plaines et stages de vacances organisés par l'Accueil Temps Libre (ATL) ont battu leur plein.

Semaine après semaine, les enfants de la commune se sont retrouvés pour faire le plein de découvertes, de sport et de moments inoubliables.

L'été en quelques chiffres :

- 109 enfants au total ont participé aux différentes semaines de stages (dont 25 enfants issus d'écoles non communales)
- 19 à 42 enfants accueillis chaque semaine
- 12 enfants ont pu bénéficier d'un tarif préférentiel dans le cadre du statut social, garantissant l'accès aux loisirs pour tous

Des partenariats variés et enrichissants, pour offrir un programme diversifié et de qualité, l'ATL s'est entouré de précieux partenaires locaux et régionaux. Un grand merci à la Compagnie des Arts de Nez, l'ASBL L'Autre Emoi, Mademoiselle Cathy, l'ASBL Le Fagotin, ainsi qu'aux Tennis Clubs de Chevron et de La Gleize pour leur collaboration et leurs superbes animations. Proposés à un prix démocratique, ces stages permettent également aux parents d'obtenir une attestation fiscale et une intervention de leur mutuelle. Rendez-vous très bientôt pour de nouvelles aventures !

Yvonne Vannerum
Echevine de l'Enfance

Les plaines de vacances



2025-2026



7 semaines d'activités - 7 thèmes

Amusement, intrigues, balades, cuisine, langue, bien-être, bricolages, défis, danse, jeux, rire ...



automne



détente

printemps



été



Une équipe d'animateurs qualifiés, des partenariats locaux, 160 inscriptions, 97 enfants différents ... **REJOINS-NOUS !**

atl@stoumont.be

www.stoumont.be/atl/la-plaine





L'ACCUEIL TEMPS LIBRE



L'Accueil Temps Libre (ATL) regroupe toutes les activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les jours de congés scolaires pour les enfants de 2,5 à 15 ans.

L'ATL englobe 2 catégories d'activités



1. Les activités culturelles et sportives :
les académies de musiques, les clubs sportifs, les activités natures, les cours de danse, de foot, de tennis, ...

2. Les activités multidimensionnelles :
les organisations de jeunesse, les maisons de jeunes, les plaines de vacances, les écoles de devoirs et les accueils extrascolaires.



Rejoignez la CCA !

Vous avez un projet d'atelier pour les enfants ?
Venez nous le présenter...
Vous souhaitez être acteur de l'ATL
en tant que parent ?
Venez nous en parler ...



www.stoumont.be/atl

L'ATL à STOUMONT



L'accueil extrascolaire

Ecoles de La Gleize - Rahier - Moulin du Ruy
St-Raphaël - Ste-Thérèse - La Parenthèse

à partir de 07h30 et jusqu'à 17h30
Extension possible sur demande

0,80 € / ½ h

La plaine de vacances

détente - printemps - été - automne

de 08h30 à 16h30

accueil garderie payant sur demande
à partir de 07h30 et jusqu'à 17h30

10,00 € / jour

Les ateliers du mercredi

à l'école de La Gleize

animations de 14h00 à 16h00

accueil garderie payant à partir de 13h et jusqu'à 17h30

3,50 € / atelier

Les clubs et associations

- Bibliothèque de Stoumont
- CRPE - La Maison des Stoupetits
- L'Autre Émoi - Hippothérapie
- La Palette des campagnes - Tennis de table
- Le Fagotin - Ferme pédagogique et Projet jeunes
- Le Val de Liègne - Centre équestre
- Lisiane Beckers - Monde des plantes
- Mademoiselle Cathy - Ateliers couture
- Tennis Club de Chevron
- Tennis Club de La Gleize

L'équipe ATL

Coordinatrice ATL - Responsable AES
Rachel BOUHY - 0471 880 051

Coordinatrice plaine - Responsable animations
Lydie NOIRFALISE - 0485 452 624



Administration communale - Service ATL
route de l'Amblève, 41 - 4987 STOUMONT
atl@stoumont.be - www.stoumont.be/atl

Editeur responsable : D. GILKINET, Bourgmestre



Ecole communale de la Gleize



Une fin d'année bien remplie et une rentrée pleine de projets



Les élèves de l'école de La Gleize ont clôturé l'année scolaire 2025-2026 de manière particulièrement active, avec plusieurs sorties et activités riches en découvertes.

Les élèves de 3e, 4e, 5e et 6e années ont notamment eu la chance de passer une journée au célèbre circuit de Spa-Francorchamps, à l'occasion des CrowdStrike 24 Hours of Spa. Une belle immersion dans l'univers du sport automobile ! Au programme : découverte de plusieurs courses, visite des paddocks et même rencontres avec des pilotes. De quoi laisser de beaux souvenirs à nos jeunes passionnés et curieux.

Toute l'école a également enfourché son vélo pour une sortie sportive et conviviale sur le RAVeL, entre Trois-Ponts et Malmedy. Une belle occasion de profiter ensemble de notre région et de ses paysages.

Après quelques semaines de vacances bien méritées, petits et grands ont retrouvé les bancs de l'école pour entamer une nouvelle année scolaire. Et les élèves de maternelle n'ont pas tardé à reprendre leurs bonnes habitudes : profitant d'une météo agréable, ils ont déjà retrouvé le chemin de la forêt pour de nouvelles explorations au grand air.

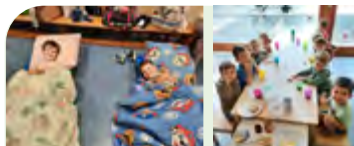
En route pour une nouvelle année scolaire riche en découvertes, en sorties, en apprentissages et en beaux moments partagés !



Animations scientifiques

Ecole communale de Moulin du Ruy

Portes ouvertes avec jeux, contes et petite restauration



Une nuit à l'école pour les M2-M3



Notre traditionnel Ravel suivi du pain-saucisse



Quelle fin d'année hyper chouette !



Journée multiactivités de M1 à P5, gérée entièrement par les P6



Excursion P3-P6



Ecole du dehors



Clôture et exposition du projet laine



Jeux d'eau dans la cour lors de la canicule



Une glace offerte



Journée sportive pour les maternelles



Surprise pour les P6



Et surtout plein d'apprentissages dans la bonne humeur



Fin juin,
les élèves de
5 et 6^e primaire
ont pris la
plume !



Ecole communale de Rahier

La vie de l'école en scène !

Dans le cadre d'un projet d'écriture, ils ont créé de toutes pièces une petite saynète originale. À travers ce court texte de théâtre, les enfants ont souhaité raconter, avec leurs mots et beaucoup d'humour, le fil de leur année scolaire : les moments forts, la vie en classe et leurs meilleurs souvenirs.

Présentée avec succès lors du barbecue de fin d'année, nous vous invitons à la découvrir ci-dessous.

Eliott : Bonjour à tous ! Aujourd'hui, nous allons vous présenter tout ce que nous avons fait cette année... Alors, donc, ben... En fait... je ne sais plus du tout. Je vais demander aux autres. Ellie, toi, tu t'en souviens ?

Ellie : Ben... euh... non... J'ai un trou de mémoire de dix mois ! Et vous, vous savez ?

Les autres élèves : Non ! Rien du tout !

Jules : Désolé, désolé je suis en retard ! J'avais une envie bien pressante ! Mais moi, j'ai une idée ! Vous vous rappelez quand on a fait la Fresque du Climat pour comprendre le réchauffement de la planète ?

Les autres élèves : Ah oui ! C'est vrai !

Martin : Et l'animation avec HOPE contre le harcèlement scolaire ! On a appris à être de vrais super-héros de la récré.

Pauline : Mais enfin ! Avant tout ça, il y avait les Chaudoudoux ! Vous avez déjà tout oublié ou quoi ? Vous avez la mémoire qui flanche !

Thomas : Et quand on a peint les jeux dans la cour pour la décorer ? Je m'étais tellement sali que mes parents ont cru que j'avais repeint mes vêtements aussi !

Eva : Puis, il y a eu le projet « Génération Zéro Watt » ! Ça, ça nous a carrément allumé le cerveau.

Lucie : On a eu plein d'animations géniales ! La découverte des activités du Fagotin pour les grands, les ateliers sur la fabrication du pain... et même des ateliers scientifiques offerts par saint Nicolas en personne.

Jules : Et de janvier à mars, on a fait des cours de shiatsu pour apprendre l'art du bien-être et de la zen-attitude... Enfin, sauf quand on se chatouillait !

Ellie : Et n'oubliez pas que nous sommes partis 3 jours en classes vertes à Eupen !

Eliott : Il y a aussi l'équipe de la Grande Maison qui est venue nous aider à relooker notre cour et les cages d'escalier ! Et là, on a dû donner de notre personne. On a dû...

Pauline : Scier ! Lucie : Poncer ! Eva : Cuisiner !

artin : Clouer ! Aïe !

Ellie : Peindrer !

Eliott : Mais attends... on ne dit pas "peindrer", on dit "peindre" !

Ellie : Mouais, n'empêche que j'en avais partout !

Martin : Nous sommes aussi partis à Chevetogne pour faire de super activités à l'extérieur.

Eva : Sans oublier notre journée sportive à Spa, à l'ADEPS.

Lucie : C'était trop chouette, on a fait du VTT ! Bon, j'ai failli foncer dans un arbre, mais c'était génial !

Pauline : Et mardi prochain, les élèves de 5^e et de 6^e partiront à Mons pour récupérer leurs prix du projet "Génération Zéro Watt" ! On est des champions de l'énergie !

Martin : Et voilà... l'année est déjà finie...

Tous : Finalement, on a beaucoup sué... mais qu'est-ce qu'on a rigolé !

L'école de Rahier se lance dans le défi « Génération 0 Watt » : ils ont réussi leur pari !

Souvenez-vous, il y a quelques mois, les élèves de 5 et 6ème primaire de l'école de Rahier se muaient en fins limiers de l'énergie. Leur objectif : chasser les gaspillages d'énergie dans leur école.



La classe de Madame Fransolet s'était engagée dans le défi Génération 0 Watt dont le but est de réduire sa consommation en électricité entre novembre et avril. Un objectif ambitieux vu que c'est durant cette période hivernale que la consommation en énergie est la plus importante. Un beau défi qu'ils ont remportés haut la main !

En effet, l'école n'a pas économisé 10 % en électricité mais bien 38 % !!!! Mais comment ont-ils fait ?

Les élèves se sont transformés en inspecteurs « Energie ». Ils ont réalisé, avec l'aide des animateurs de l'ASBL Jeunesse Scientifique, un audit énergétique de leur école pour trouver les consommations cachées : des appareils, qui même quand ils ne sont pas utilisés, consomment de l'énergie. Ils ont ensuite réfléchi aux actions à mettre en place pour réduire leur consommation en énergie. C'est ainsi qu'ils ont sensibilisé les autres classes au défi en créant des affiches rappelant les bons gestes à adopter au quotidien : éteindre la lumière en quittant une pièce ou lorsque la lumière naturelle est suffisante, éteindre la photocopieuse en fin de journée ou encore désencombrer les appuis de fenêtre pour laisser rentrer la lumière. Le programme scolaire a également été adapté afin de leur permettre de participer à une animation consacrée aux énergies renouvelables et au stockage de l'énergie, ainsi qu'à une autre portant sur le réchauffement climatique.

Le remplacement des anciens luminaires par des équipements moins énergivores a également permis de réduire sensiblement la consommation électrique de l'établissement. Mais au-delà des économies réalisées, c'est surtout la mobilisation de toute l'école qui mérite d'être soulignée. Avec enthousiasme et détermination, ils se sont investis dans ce projet et ont montré que chaque geste compte. Cette belle dynamique collective leur a permis de mettre leurs apprentissages en pratique et de devenir de véritables acteurs du changement. Une réussite dont ils peuvent être fiers et qui démontre qu'ensemble, il est possible d'agir concrètement pour préserver notre environnement !

Deux prix !

A l'issue de ce défi, l'école de Rahier a remporté deux prix : L'école est parmi les 5 meilleures écoles (sur les 40 ayant participé) à avoir réalisé de tel résultat. Elle reçoit donc une valise électrique et une formation offerte à tous les enseignants de l'école.

Elle a également remporté le prix de la sobriété (Consommation électrique de moins de 100kWh/élève/an). Elle a été reprise dans les 6 écoles qui ont été invitées à participer une journée d'animation sur le thème de l'énergie au MUMons.

Par ce défi, ces élèves nous montrent que toutes ces petits gestes individuels peuvent avoir un grand impact.

Et si vous essayiez chez vous, au bureau...

Martine Grognaard

Coordinatrice Plan Climat

A l'issue de ce défi, l'école de Rahier a remporté deux prix

Quelles sont les gestes que nous pouvons adopter à l'école pour économiser de l'énergie ?



A l'école Sainte Thérèse de Chevron, nous avons à cœur de mettre les élèves de 6e année à l'honneur lors de la fête de fin d'année.

C'est un moment rempli d'émotions qui retrace leur parcours scolaire depuis leurs deux ans et demi. Voici le texte qui leur était dédié, lors du spectacle de fin d'année dont le thème était « Le tour du monde ».

« Avant de clôturer notre voyage de ce soir, j'aimerais vous inviter à vivre un dernier moment... un moment qui ne nous emmène pas autour du monde, mais qui nous ramène à l'essentiel : le chemin parcouru.

Nous allons mettre à l'honneur cinq passagers très particuliers. Cinq élèves de P6 qui ont brillamment réussi leur CEB. Cinq jeunes qui, ce soir, ne sont plus seulement des voyageurs... mais des pilotes prêts à tracer leur propre route : Elin, Hazel, Faustine, Grégory et Charly.

Certains ont embarqué dans notre école à deux ans et demi, dans un petit coucou rempli de dessins, de premières amitiés et de petites victoires. Ils ont grandi ici, traversant les années comme on traverse les nuages : parfois avec douceur, parfois avec turbulence, mais toujours avec courage. D'autres nous ont rejoints en cours de vol, apportant leur personnalité, leur humour et leur énergie, enrichissant notre équipage jusqu'à cette dernière ligne droite.

Ce soir, nous célébrons leur réussite, mais aussi leurs valises bien remplies : d'efforts, de progrès, de ténacité et de maturité. Nous remercions les enseignants qui ont accompagné leur parcours avec bienveillance, ainsi que les familles qui les ont soutenus, parfois depuis de très longues années, et que nous voyons partir le cœur serré.

Demain, ils quitteront notre école pour monter à bord d'un avion à réaction : le secondaire. C'est un départ, mais pas un adieu. Une école, ce n'est pas seulement un bâtiment : c'est un lieu où l'on laisse un morceau de soi, et où l'on emporte un morceau des autres.

À vous cinq : nous vous avons vus grandir, évoluer, devenir les jeunes personnes que vous êtes aujourd'hui. Et nous sommes fiers. Très fiers. Charly, tu es un élève précieux, toujours curieux, serviable et prêt à aider : bref, le genre de garçon qui fait fondre un instit! Ton sérieux et ton envie de comprendre sont de vrais super pouvoirs. Tu vas laisser un grand vide, mais tu rempliras très vite ta nouvelle école de ta bienveillance et de ton enthousiasme.

Faustine, même en une seule année, ton sourire et ta bonne humeur ont réussi à devenir indispensables — un peu comme le chocolat en Belgique. Une page se tourne maintenant... déjà... Tu trouveras ta voie et que tu vivras de très belles aventures dans cette nouvelle étape.

Hazel, ta spontanéité est une vraie force, apprends à l'utiliser comme un super pouvoir... mais avec le mode « silencieux » activé quand le prof parle. Continue à croire en toi et à donner le meilleur : la suite s'annonce aussi brillante que toi.

Grégory, tu es un élève discret, sérieux et toujours prêt à aider : le genre de garçon qui rend la vie d'une instit tellement plus simple. Evite de te laisser distraire par les mille nouveautés du secondaire. Tu trouveras ta voie et que tu vivras de belles aventures.

Elin, ta gentillesse, ta discrétion et ta force tranquille vont manquer : tu es un peu comme le Wi Fi de la classe... on ne te voit pas toujours, mais quand tu n'es plus là, on le sent tout de suite. Ta persévérance porte ses fruits. En secondaire, garde cette détermination. Tu trouveras ta place et que tu vivras de belles aventures dans cette nouvelle étape.

Alors, au nom de toute l'équipe éducative, au nom de tous les enseignants, au nom de tous les enfants de l'école... Bravo ! Merci pour tout ce que vous avez apporté à notre école.

Nous vous souhaitons un voyage lumineux, riche, joyeux... Et n'oubliez jamais : une partie de votre histoire a commencé ici. Et ici, vous aurez toujours un aéroport où revenir. »

Ecole Sainte-Thérèse de Chevron





Discours
prononcé par
Philippe Goffin,
Echevin des Cultes

Départ de l'abbé Jean Dewandre

Le 1er septembre 2026, l'abbé Jean Dewandre a quitté sa mission de curé de l'Unité pastorale Les Clochers entre Monts et Ponts (Stoumont – Trois-Ponts)



Mesdames et Messieurs en vos titres et qualité,
Chers amis,
Monsieur le Curé, mon cher Jean,

Je me permets de t'appeler « Jean » puisque c'est ainsi que tout le monde t'appelle dans les paroisses de nos deux communes.

Si je prends la parole aujourd'hui, c'est en tant qu'Echevin des Cultes de la commune de Stoumont. Cela fait seulement quelques mois que j'ai le plaisir de te rencontrer lors de ces réunions fabriciennes.

Quelques mois mais, suffisamment pour apprécier ton pragmatisme, ta tolérance et ton ouverture vers les autres. Les fabriciens m'ont également fait part de ton dynamisme, sur tous les fronts, tant matériels que spirituels.

On me dit aussi, que dans les paroisses où tout roule, où il n'y a pas de dossiers spécifiques, Jean ne s'encombre pas de ces réunions. A ce sujet, on me souffle que le bon sens voudrait que le prêtre soit exempté de ce rôle, qui n'a rien de pastoral. A bon entendeur....

Il y a les fabriques, mais il y a aussi et surtout l'homme. L'homme que j'ai eu le plaisir de rencontrer, il y a quelques jours pour préparer ce petit mot. Merci, Jean, pour ces échanges francs et cordiaux.

Jean a vécu sa jeunesse à Spa. Issu d'une famille catholique avec deux oncles prêtres, il fait ses études à Verviers et devient informaticien.

Pourtant, vers l'âge de 10 ans, il envisage de devenir prêtre. Cette vocation lui revient encore à l'adolescence puis à 24 ans lors d'un voyage à Lourdes, avec son jeune frère, où il vit une expérience spirituelle, sa décision est prise : il deviendra prêtre !

Pourtant, sa passion pour le sport automobile, lui amena bien des hésitations, car vous savez : choisir c'est renoncer. On a bien vu par la suite qu'il n'y eut pas vraiment de renoncement.

Il devient donc prêtre à 30 ans, d'abord vicaire à Herve pendant 8 ans, puis curé à Esneux pendant 11 ans. C'est à ce moment qu'il décide de prendre une année sabbatique. Et vous savez pour faire quoi ? De la mécanique automobile, bien évidemment ! Après cette année de pause, il arrive chez nous en septembre 2019.

Après cette approche de la fabrique d'église puis le parcours vers la prêtrise, je voudrais terminer ce petit mot par une touche plus personnelle, à savoir mon ressenti face à notre curé.

Je dois vous avouer que sa première homélie m'avait surpris : WAW RAHIER ! Qu'est-ce que c'est que cela pour un curé ? Il se prend pour Johnny ! De plus, il me revient qu'il fait des courses automobiles, qu'il prendra congé tous les lundis et qu'en plus il partira en vacances. Voilà décidément, un curé moderne, un curé du XXIème siècle.

Très vite pourtant, il est apprécié. Sa modernité ne se manifeste pas seulement dans sa manière de fonctionner, mais aussi dans sa fonction proprement dite. Son discours est nouveau. Voici un prêtre qui n'hésite pas à bousculer les habitudes. Dans ces homélies, il analyse les textes en développant l'esprit plutôt que la lettre. Il y partage son humanité, se veut passeur, il veut être le semeur et souhaite laisser des traces dans nos cœurs.

Mon cher Jean, voilà un beau programme et nous sommes tous là pour le dire : tu l'as réalisé à 100%

D'expérience, je peux te dire que respecter un programme n'est pas toujours chose facile.

Mon cher Jean, nous te souhaitons beaucoup de satisfactions dans tes nouvelles fonctions. Nous sommes prêts à accueillir chaleureusement ton remplaçant, et nous n'imaginons pas, un seul instant, que tu ne viennes pas de temps en temps nous faire un petit coucou.

Abientôt donc et juste pour terminer une citation de saint Philippe ou de saint Jean, ou encore de mère Thérèse... on ne sait pas trop mais qui te va si bien : « Il est bon de faire le bien, mais il est meilleur de le faire avec joie »





Discours
prononcé par
Didier Gilkinet
Bourgmestre



Noces d'Or

de Francine et Guy Blaise-Hemroulle
le 23 mai 2026 à la Maison Communale



Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège et du Conseil communal ici présent, je suis très heureux de vous accueillir en la salle des mariages de notre maison commune, la maison de toutes et de tous !

A titre personnel, permettez-moi de vous remercier pour l'accueil me réservé lors de notre échange préparatoire du 15 mai dernier.

Nous sommes rassemblés ce jour pour partager ensemble, en présence de votre famille proche un moment très particulier de votre parcours commun. Vous fêtez, aujourd'hui, le 50^e anniversaire d'un engagement concret d'une vie partagée, qui a toujours perduré !

En effet, il y a 50 ans, au travers d'un oui mutuel, vous vous êtes engagés officiellement devant vos familles et témoins, à cheminer ensemble, à partager vos joies mais aussi à partager vos peines.

Ce chemin de 50 années ..., je vous propose d'en retracer ensemble les moments-clés, de manière concise, comme vous l'avez souhaité.

Francine,
Tu es née le mardi 16 octobre 1956 dans la maison familiale, qui n'était autre que l'ancien presbytère à Moustier.

Tu es la seconde enfant de la famille, avec un frère aîné, André.

Vous grandirez dans la maison située en face de celle de tes grands-parents, toujours à Moustier, l'un des plus petits hameaux de notre commune.

Au-delà de la petite ferme, ton papa, Antoine, exerce diverses activités professionnelles dont celles de bûcheron et d'ouvrier à la scierie Bernard tandis qu'Irène, ta maman, prend en charge votre éducation et s'occupe de la petite exploitation agricole.

Tu fréquentes d'abord à l'école des filles, avec Mademoiselle Dumont comme institutrice. Puis il y aura le regroupement et la construction de la nouvelle école à Moulin du Ruy, raison pour laquelle les cours se tiendront momentanément en la salle La Vallonia.

Tu poursuis ensuite des années de secondaire à Spa, avec une spécialisation en couture et ce, jusqu'à l'âge de 16 ans. Formation au terme de laquelle tu intègres la vie professionnelle dans un magasin de tissus à Vielsalm, en tant que vendeuse et couturière.

Guy,
Tu es né à Stavelot le 1er août 1952, c'était un vendredi ... Tu es le second enfant de la famille. Jean, ton frère aîné est aujourd'hui décédé.

René, ton papa, est cultivateur tandis que Marie (Mimie), ta maman, l'accompagne dans les travaux de la ferme. Ferme qu'ils ont construite en 1948 à Ruy et dans laquelle vous vivez aujourd'hui.

Tu fréquentes l'école de Moulin du Ruy, avec successivement comme instituteurs Monsieur Maréchal puis Mademoiselle Dumont. Tu poursuis ensuite ton parcours scolaire par 4 années en électricité à l'école technique à Rencheux où tu logeras, avec l'un ou l'autre élève, dans une pension de famille. Tu parachèves ensuite ta formation, par une spécialisation en radio/télévision, à l'Institut des Aumôniers du Travail à Seraing où tu koteras avec un certain André, frère de Francine ... nous y reviendrons.

Tu entres ensuite directement dans la vie professionnelle dans ta spécialité et ce, durant une année avant de satisfaire à tes obligations de milice. Après 4 mois d'instruction à Malines, tu poursuis durant 8 mois à Weiden, casernement qui abritait le quartier général du 1er Corps et des détachements logistiques des Forces Belges en Allemagne. Tu y découvriras le morse.

Francine,
Guy,
Votre rapprochement est en lien direct avec André, ton frère aîné, Francine.

En effet, André et Guy sont amis depuis l'enfance. Ils grandissent, étudient et kotent ensemble ... Lorsqu'ils sont à Seraing, ils font le pari que Guy danserait avec Francine lors du prochain bal. Ce qui fut dit ... fut fait ...

Nous sommes en 1971. Francine, tu approches ta quinzième année et Antoine, ton papa, n'est pas très « appuyant ».

L'approche sera donc progressive et vous obtiendrez finalement un accord parental, 5 années plus tard.

L'acte de mariage est publié le 25 avril 1976. Il ne fait l'objet d'aucune opposition.

Et c'est par devant l'Echevin Charles Philipe, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil que par un « oui » mutuel, que vous vous engagez officiellement à cheminer ensemble. Vous êtes âgés respectivement de 19 et 23 ans.

Nous sommes le lundi 10 mai 1976, en la Maison Commune de La Gleize. La journée s'annonce belle et il fait très beau.

L'acte de mariage est dressé en présence de vos témoins, André Hemroulle et Jean Blaise, vos frères respectifs.

La cérémonie religieuse est célébrée en l'église Saint-Eustache de Moulin du Ruy le samedi 15 mai. Le mariage religieux est suivi d'un apéritif chez les grands-parents de Francine et se poursuit par une fête familiale au restaurant « le Mont des Brumes ».

Vous partirez ensuite quelques jours dans les Vosges, « votre premier voyage » !

Vous vous installez ensuite dans l'appartement que vous avez aménagé durant l'année précédente et situé au-dessus du bâtiment de la ferme des parents de Guy. Si c'est un peu le camping au départ, cela reste un bon moment.

Au décès des parents de Guy, vous reprenez la maison et vous entamez des transformations plus importantes durant lesquelles vous migrez à Malmedy.

Il faut dire que quelques mois après votre mariage, vous reprenez ensemble un magasin d'électro au centre de Malmedy, que vous nommerez Electro Shop.

Vous travaillerez toute votre carrière ensemble et de manière complémentaire, Francine à la vente, Guy aux dépannages et aux livraisons.

Francine,
Guy,
2 enfants naissent de votre union : Sébastien, le 06 mars 1979 suivi de Catherine, le 22 décembre 1982.

La vie se poursuit entre travail, famille et périodes de vacances ponctuelles.

Les premières années ne sont pas simples. Vous ne disposez que de vos propres fonds et petit à petit vos affaires progressent.

Vous engagez divers apprentis puis un ouvrier.

Vous stoppez définitivement vos activités en 2015, « au bon moment » dis-tu, Guy. En l'absence de repreneur, vous mettez un terme à votre bail de location.

Guy travaillera encore quelques années, toujours dans ta spécialisation, et ce, à titre complémentaire.

Durant cette période, trois petits-enfants ont agrandi votre famille avec Léa chez Catherine, suivie « quelques années plus tard » de Yumi et Finne chez Sébastien et Marie.

Si vous vous êtes beaucoup occupée de Léa, petite, vous avez aujourd'hui « repris du service » ... !

En termes de vacances, vous partiez dans le Sud de la France avec les enfants accompagnés d'amis et/ou de cousins et ce, en camping avec votre caravane.

Vous avez, par ailleurs, eu l'opportunité d'effectuer quelques beaux voyages au travers de la société Sony et notamment en Floride, en République Dominicaine ou encore en Finlande.

En termes de loisirs, si Guy était un passionné de vidéos, tu appréciais et apprécies toujours, Francine, cueillir des myrtilles et des airelles (plus difficiles à trouver aujourd'hui), pour en faire des tartes et/ou de la confiture.

Lorsque vous étiez toujours dans la vie professionnelle, vous disposiez de peu de temps pour pratiquer un sport.

Aujourd'hui, après avoir pratiqué plus de 10 ans le vélo électrique, vous pratiquez ensemble depuis environ 5 ans du Speed Pedelec.

Tu as repris des cours de couture, Francine et tu t'adonnes également au jardinage tandis que Guy poursuit divers travaux de bricolage dans votre grande maison.

Enfin, Francine, tu rends visite, en moyenne trois fois chaque semaine, à ta maman, Irma, aujourd'hui âgée de 96 ans. En effet, après avoir vécu quelque 7 années auprès de vous, dans votre appartement, elle a rejoint la Résidence Ferdinand Nioclay à Stavelot.

Francine,
Guy,
Voici, en quelques mots synthétisés, comme souhaité, votre parcours commun.

Le 10 mai 1976, vous avez choisi de partager vos vies.

Aujourd'hui, permettez-nous de vous adresser, nos plus vives félicitations, pour ce chemin parcouru en toute une simplicité et en toute discrétion, avec votre famille toujours, au centre de vos préoccupations.

Au travers de notre échange, j'ai découvert non seulement que vous étiez plus « fourmis que cigales » mais également que, si Francine était plutôt bonne cuisinière, Guy avait une bonne mémoire ...

Félicitations à vous deux pour ce très beau témoignage de vie, pour cette simplicité, pour cette complémentarité ! Félicitations pour cette complicité de toujours !

Je vous souhaite de vivre encore de très nombreux moments de joies partagées, entourés de vos proches et de vos amis !

Savourez à sa juste valeur cet instant ! Que cette après-midi soit belle !

Joyeuses Noces d'Or, joyeuse fête et rendez-vous dans 10 ans pour le Diamant !





Discours
prononcé par
Didier Gilkinet
Bourgmestre

Noces d'Or de Bernadette et Pedro Ramos-Blaise

Le 24 mai, à Spa au Cinq Restaurant



Chers Jubilaires,
Chère Bernadette, cher Pedro,

Au nom de l'Administration Communale, et à titre personnel, je vous souhaiterais vous remercier pour cette invitation à vous retrouver ce midi, en ce bel endroit spadois. Spa, nous le verrons, à l'origine de tellement de souvenirs ... pour chacun d'entre vous ...

Je souhaiterais également vous remercier pour le moment plus intime, partagé entre nous lors de la préparation de cette cérémonie.

C'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion que nous sommes réunis aujourd'hui autour de vous, avec votre famille, vos amis et vos proches, pour célébrer un événement précieux et profondément inspirant : vos Noces d'or, cinquante années de vie partagée, cinquante années d'amour, de fidélité et de chemin parcouru côte à côte.

Ce chemin de 50 années ..., je vous propose d'en retracer ensemble les moments-clés.

Bernadette,

Tu es née le mardi 28 février 1956, à Spa, en la maternité « Séjour d'Ardenne », gérée à l'époque par la Commission d'Assistance Publique et qui a définitivement fermé ses portes le 31 janvier 1967.

Les moins 20 degrés affichés en ce 28 février 1956 n'ont pas freiné ton enthousiasme à rejoindre le monde !

Avec un frère aîné (Albert) et une sœur cadette (Huguette), tu es la 2^e enfant née d'une famille de trois.

Ton papa, Gilbert, est cultivateur dans le hameau d'Andrimont tandis que Juliette, ta maman, prend en charge votre éducation et assure un soutien aux travaux de la ferme.

Tu entres à l'école communale de Moulin du Ruy à l'âge de 5 ans et tu auras successivement comme instituteurs, Mademoiselle Dumont et Monsieur Maréchal.

Après 3 années d'études secondaires inférieures, tu rejoins pour 3 années supplémentaires l'Ecole d'Hôtellerie, toujours à Spa.

Ton diplôme en poche fin juin, c'est via « Jenny de l'ancien Moulin Maréchal » que tu entres directement dans la vie professionnelle et que tu rejoins un établissement bien connu à La Gleize, je cite, « Les Ecuries de la Reine ».

Pedro,

Tu es né le 09 avril 1952 à Pennarroya, Pueblo Nuevo dans la Province de Cordoue située en Andalousie, dans le sud de l'Espagne. C'était un mercredi.

Tu es né dans la maison familiale. Ta maman travaillait à la boulangerie lorsque tu t'es annoncé et c'est ton frère aîné, Manuel, qui s'est précipité à la mine, pour aller chercher ton papa.

Tu es ainsi le 4^e enfant né d'une fratrie de 7, avec Manuel, Isabel, Nicole, Dolorès, Félix et François.

Ils sont toujours tous en vie aujourd'hui. S'ils n'ont pu être présents à vos côtés en ce moment particulier, je suis convaincu qu'ils sont toutes et tous, de tout cœur en pensées avec vous.

Ramos est un nom de famille très fréquent en Espagne Il est lié à la fête des rameaux et peut être traduit par « bouquet ».

Félix, ton papa, est ouvrier mineur et agriculteur à titre complémentaire. Manuela, ta maman, assure l'éducation de la grande fratrie. Elle décédera prématurément en 1972. Tu n'es alors âgé que de 20 ans.

Tu entames tes études primaires en Espagne puis tu les poursuivras en Belgique que vous rejoignez avec toute la famille en mai 1963.

En effet, tu avais déjà 2 oncles et une tante en Belgique. Dans la période d'après-guerre, ils avaient rejoint notre pays, pour y travailler en tant qu'ouvriers mineurs à Charleroi puis avaient déménagé vers Bruxelles.

Plus tard, ta sœur Isabel puis ton frère Manuel décident également de tenter leur chance, afin de trouver du travail.

Comme ils tardent à rentrer, ton papa fait le voyage. Son frère l'ayant fait enregistrer en tant que réfugié politique ... (Il fait rappeler que l'Espagne a été dirigée par une dictature militaire avec à sa tête, le général Franco de 1939 à 1975), il trouve un travail dans la métallurgie à Malines et ne quitte plus la Belgique où toute la famille le rejoint ? Nous sommes le 11 mai 1963.

2 jours de train, toute la famille encadrée par un oncle et Manuel ... un voyage toujours bien présent dans ta mémoire aujourd'hui, Pedro.

Vous vous installez tous à Molenbeek que vous quitterez définitivement pour Nivezée.

En effet, ta sœur Isabel travaillait pour un médecin bruxellois qui disposait d'une seconde résidence à Nivezée.

Elle accompagnait pour garder les enfants. C'est ainsi qu'en se rendant régulièrement à la messe dominicale, elle y croise Emile, un villageois, qu'elle épousera à Bruxelles avant de s'installer à Nivezée.



Dans la foulée, elle convainc ta famille de la rejoindre dans ce village de la périphérie spadoise, où vous vous installez définitivement.

Tu es alors âgé de 15 ans, Pedro.

C'est à ce moment que tu débutes un apprentissage en mécanique automobile au sein du Garage Tefnin (Auto-Union) à Spa.

Au terme de cet apprentissage, tu es immédiatement engagé en tant qu'ouvrier mécanicien.

Bernadette,
Pedro,

Vous avez conservé un souvenir intact des circonstances de votre rencontre.

Des circonstances souvent habituelles à cette époque : une jeune fille accompagnée de son papa se rend au bal et y croise les yeux d'un beau jeune homme ...

Nous sommes en 1971, au bal de la fête à Hockai. Vous ne vous êtes jamais croisés auparavant ...

Tu as à peine 15 ans, Bernadette et il s'agit d'une première étincelle car vous ne vous revoyez pas immédiatement.

Ce sera cependant chose faite un peu plus tard, au Bal à Nivezée, sur les terres de Pedro.

Durant les 2 premières années, vous pouvez vous rencontrer uniquement au bal. C'est la version officielle car Pedro n'est pas en reste. Il s'accroche et est créatif. En témoignent notamment les accords qu'il prend avec le chauffeur, afin de pouvoir être présent dans le bus scolaire transportant Bernadette au quotidien. Il y a aujourd'hui prescription.

Lorsque tu atteins l'âge de 17 ans, Bernadette, vous pouvez vous voir plus souvent mais toujours de manière cadrée.

C'est ainsi que notamment, vous vous retrouvez dans la voiture de Pedro, stationnant devant la ferme familiale à Andrimont.

Finalement, tu peux rentrer (et comme disait feu Joseph Finck qui assiste à l'événement : « on aurait dit un petit gamin que l'on venait chercher par la main, pour entrer à l'école »).

C'est aussi l'époque de la crise pétrolière et des dimanches sans voiture. Ceux-ci t'offrent une belle opportunité d'avancée supplémentaire, Pedro. En effet, tu peux désormais dormir à Andrimont mais pas dans la même chambre !

Vous courtiserez ainsi durant 5 ans.

Et c'est ainsi qu'avec le consentement parental et après une publication de l'acte de mariage sans opposition, par devant le Bourgmestre Edouard de Harenne, vous vous engagez officiellement par un « oui » mutuel, à cheminer ensemble.

Nous sommes le samedi 22 mai 1976, en la Maison Commune de La Gleize. Il est 15 heures et la météo est au beau fixe.

L'acte de mariage est dressé en présence de vos témoins, Manuel Ramos et Albert Blaise, vos frères respectifs.

Vous êtes respectivement âgés de 20 et 24 ans.

La cérémonie religieuse est ensuite célébrée en l'église Saint-Eustache de Moulin du Ruy, par le Père Gillisjans.

La cérémonie se poursuit par une fête de famille organisée dans la salle de banquet « La Boverie », toujours à Spa.

Vous partirez ensuite 2 ou 3 jours (vous ne disposez pas de beaucoup de congés en mai) en voyage de noces au Luxembourg, plus exactement à Mondorf-les-bains, localité bien connue pour sa ville et ses sources thermales.

Dès septembre, vous repartez, mais cette fois, direction l'Espagne de Pedro et la maison familiale en Andalousie.

Bernadette,
Pedro,

Dès après votre union, vous vous installez à La Gleize, dans un appartement situé au-dessus du salon de coiffure des bien connus « Josiane et Claudy ». Vous y resterez durant 6 ans.

En effet, en avril 1981, vous entamez la construction de votre maison d'habitation, sur un terrain, propriété du papa de Bernadette, situé à Andrimont.

Vous y travaillez beaucoup. Et c'est ainsi qu'en mars 1982, vous vous y installez définitivement. Un peu comme un retour aux sources, pour toi, Bernadette.

« Conçue à La Gleize », Sabrina agrandit votre famille en novembre de la même année. Olivia la suivra en août 1994.

La vie se poursuit entre travail, famille et périodes de vacances très ponctuelles.

Bernadette, tu travailleras, en tant que cuisinière, durant 18 années aux « Ecuries de la Reine » que tu quitteras un peu avant la fermeture. Tu travailleras ensuite à l'ancien domaine de vacances et hôtel « Sol Cress » et tu effectueras des extras au Relais à Spa, avant de prendre une pause-carrière à la naissance d'Olivia.

Tu retravailleras ensuite, à mi-temps, pour la Commune de Trois-Ponts, à la préparation des repas pour les écoles et pour le CPAS. Et ce, jusqu'à l'âge de ta retraite, en 2016.

Tandis que toi, Pedro, après 14 années de bons et loyaux services au Garage Tefnin, tu rejoins le 11 février 1981, la société Spa Monopole, au sein de laquelle tu exerceras en travail posté, la fonction de mécanicien au service « Energies ». Tu y travailleras jusqu'à ta retraite, fin de l'année 2010.

En termes de loisirs, vous travaillez beaucoup et ne vous gréez pas de nombreux moments de vacances.



Pedro, tu t'es impliqué de nombreuses années, en tant que joueur et joueur-entraîneur dans différents clubs de la région tels Spa, Ster ou encore Nivezée, sans omettre ton passage dans les équipes d'âge au Royal Sporting Club d'Anderlecht.

Tu t'es également très engagé dans la vie sportive et associative de notre commune. Tu es en effet l'un des fondateurs des clubs de Tennis et de Tennis de Table de La Gleize. Club de tennis de Table dont tu es le Président depuis sa création.

Tu as également été très actif durant plus de 30 ans, dans de l'Asbl La Vallonia à Moulin du Ruy, au sein de laquelle tu as été membre du Conseil d'Administration puis Président.

J'ai d'ailleurs eu, à titre personnel, l'opportunité de vivre de très nombreux bons moments à tes côtés, à vos côtés, au sein de cette association de notre village.

Tout cette implication n'aurait pas été possible, sans le soutien inconditionnel et constant de ta tendre épouse, Bernadette, qui se grée aujourd'hui quelques moments pour elle, au travers de soirées hebdomadaires (Ciné Seniors) au Cinéma Versailles de Stavelot ou encore au travers de soirées dédiées « aux montages de fleurs ».

Entre-temps, trois petits-garçons ont agrandi votre famille, avec la naissance d'Antoine et de Guillaume chez Sabrina et Pierre, respectivement âgés de 14 et 12 ans, suivi du petit Clément âgé de 2 ans, chez Olivia et Maxime.

Des petits-enfants qui apprécient votre compagnie et réciproquement.

Bernadette,
Pedro,

Voici, en quelques mots synthétisés, un parcours de vie dense et bien rempli.

Cinquante ans... Une vie entière tissée de souvenirs, de joies, de défis relevés ensemble, de travail, de solidarité lors des moments de peine et d'attachement à vos valeurs communes.

Le 22 mai 1976, vous avez choisi de partager vos vies et de marcher les pas de l'un dans les pas de l'autre, sur le chemin de la vie.

Votre histoire est celle d'une belle rencontre entre deux terres de caractère : Pedro, Andoulois de cœur et d'âme et Bernadette, fière Ardennoise. Deux tempéraments, deux sensibilités, mais une même conception de la vie : celle où l'on avance avec courage, avec simplicité, humilité, générosité et sens du devoir.

Le travail a toujours occupé une place importante dans votre parcours.

Bernadette, tu as consacré de nombreuses années à la cuisine, un métier exigeant où l'on nourrit bien plus que les corps : un métier qui crée du lien, du réconfort, des souvenirs.

Pedro en tant que mécanicien de maintenance, tu as exercé un métier de précision, de patience et de savoir-faire, souvent dans l'ombre, mais combien indispensable au bon fonctionnement d'une organisation.

Vous faites partie de cette génération qui n'a jamais compté ses heures, convaincue que le travail bien fait est une fierté et que les efforts d'aujourd'hui construisent les lendemains de la famille.

Et justement, la famille...

Elle a toujours été au centre de vos préoccupations. Elle demeure votre plus grande richesse, votre ancrage, votre bonheur le plus profond. À travers les années, vous avez transmis des valeurs qui vous sont essentielles : le respect, l'entraide, la fidélité, le goût des choses simples et vraies.

Mais votre engagement ne s'est jamais limité au cercle familial. Vous avez aussi beaucoup donné à votre village, à travers la vie associative et sportive. Vous avez compris qu'une commune ne se construit pas uniquement avec des routes et des bâtiments, mais aussi et surtout grâce à des femmes et des hommes qui s'investissent pour les autres, qui créent du lien, de la convivialité et de l'esprit collectif.

Votre parcours nous rappelle une chose essentielle : le bonheur durable ne se construit ni dans le bruit ni dans l'apparence, mais dans la constance des gestes du quotidien, dans le soutien mutuel, dans la confiance et dans l'amour patiemment cultivé au fil des années.

Bernadette,
Pedro,

Simplement, félicitations pour ce beau témoignage de vie !

Je vous souhaite de vivre encore de très nombreux moments de joies partagées, entourés de ceux que vous aimez, vos proches et vos amis !

Puisse cette complicité de toujours continuer à éclairer votre chemin commun.

Savourez à sa juste valeur cet instant ! Que votre journée soit belle !

Joyeuses Noces d'Or, joyeuse fête et rendez-vous dans 10 ans pour le Diamant !





NE LAISSEZ PAS DES RÉPARATEURS MALHONNÊTES VOUS TROMPER

Des toilettes bouchées ? Un chauffe-eau en panne ? Une coupure de courant soudaine ? C'est déjà bien assez embêtant. Mais certains réparateurs peu fiables aggravent encore la situation avec des prix excessifs ou un travail bâclé.

Découvrez tous les conseils sur
pepinalamaison.be

